



Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2021-01-16/ 2021-01-31]

Publicación quincenal

Edición en francés por Luc de l'Arbre

Samedi 16 janvier.

20e anniversaire de l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila

Arrivé au pouvoir en mai 1997, Laurent-Désiré Kabila était à la tête de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL). Il a été assassiné le 16 janvier 2001 à Kinshasa. Il s'agit de l'aboutissement d'un combat politique, commencé dès les années 60 lors de l'accession du pays à l'indépendance. L'engagement politique de Laurent - Désiré Kabila remonte dès 1960 pendant la crise qui secoue la RDC après son accession à l'indépendance. D'après plusieurs sources, dès le mois d'août 1960, il a été parmi les artisans de la lutte contre la gendarmerie katangaise dans les rangs de la jeunesse du Parti Balubakat. Laurent-Désiré Kabila se fait très vite remarquer par Jason Sendwé, chef du ce parti. Laurent-Désiré Kabila est un excellent orateur, a-t-il expliqué, en le nommant colonel de jeunes Balubakat, l'une des milices de la région. C'est seulement en 1963 qu'il sort de l'anonymat lors de la création du Comité national de libération (CNL), formation politique nationaliste et révolutionnaire proche de Lumumba, qui veut éliminer le Gouvernement Adoula par la lutte armée. Il est secrétaire général aux Affaires sociales, Jeunesse et Sports de la CNL. Lorsque les forces lumumbistes déclenchent l'insurrection en 1964, les milices dirigées par Laurent Désiré Kabila se rallient à l'insurrection et prennent Albertville (aujourd'hui Kalemie). Kabila devient vice-président d'un « gouvernement provisoire », qui ne durera que quelques mois. Au début de l'année 1965, il se replie au Sud-Kivu, où il est nommé chef des opérations militaires par un pouvoir rebelle qui contrôle à cette époque plus du tiers du territoire congolais. Il refuse de participer avec son parti, le Parti de la Révolution Populaire (PRP), à la conférence nationale souveraine qu'il considère comme une institution à la solde de Mobutu. Homme de gauche et proche de Che Guevara, Kabila sort de l'ombre en septembre 1996, quand il signe à Gisenyi, au Rwanda, un protocole d'accord avec trois autres exilés congolais créant l'AFDL dans l'objectif de chasser Mobutu du pouvoir. Avec les soutiens de troupes rwandaises, ougandaises et même angolaises, il prendra le pouvoir le 17 mai 1997.

Nord-Kivu : un enfant tué lors des combats entre l'armée et la milice APCLS à Nyabiondo. Un enfant de quatre ans a été tué par balle et sa grande sœur, qui le portait au dos, blessée grièvement à Nyabiondo dans le territoire de Masisi (Nord-Kivu). Ces enfants sont tombés en plein milieu des tirs croisés lors d'un accrochage, jeudi dans la soirée entre les éléments des Fardc et les combattants de l'APCLS, ont rapporté vendredi 15 janvier des sources locales.

Bukavu: la grève des pétroliers entraîne la flambée des prix sur le marché. Les propriétaires des stations-service conditionnent la reprise de leurs activités par la libération de leur collègue détenu au cachot du parquet de Bukavu. Entre-temps, cette grève entraîne la flambée des prix sur le marché. Un litre d'essence chez les détaillants est passé de 2000 francs congolais à 3000 francs (1,5 USD). Le prix d'une course en transports en commun est passé du simple au double. Une délégation des pétroliers a rencontré le gouverneur de province pour tenter de résoudre cette question. Pour La procureure générale près la cour d'appel du Sud-Kivu : il y a des infractions qui ont été commises et qui justifient toutes ces arrestations.

Lubumbashi: beaucoup de cas de criminalité pendant le couvre-feu. Selon le coordonnateur du groupe thématique gouvernance et sécurité au cadre de concertation de la société civile : « Depuis l'installation du couvre-feu, nous avons enregistrés plus ou moins 355 cas de vol. Il y a des civils et des hommes armés qui sont à côté de ces civils-là. Ils sont partout, ils volent dans tous les quartiers. La situation devient insupportable. Nous ne comprenons pas comment est-ce que les cas sont en train de s'ajouter, parce qu'avant le couvre-feu, les gens dormaient tranquillement.» Beaucoup d'habitants se demandent comment tous ces actes peuvent arriver pendant que ce sont seuls les policiers et militaires qui sillonnent la ville dans le cadre du couvre-feu et que des barrières sont érigées à plusieurs endroits de la ville.

Nouvelle majorité parlementaire en RDC : la Cour constitutionnelle donne le feu vert. La Cour constitutionnelle a rendu vendredi 15 janvier un arrêt qui autorise aux députés nationaux de faire des déclarations d'appartenance à de nouveaux regroupements politiques, donc à une nouvelle coalition de la majorité parlementaire. Cet arrêt a été rendu en interprétation du règlement intérieur de l'Assemblée nationale sur requête du bureau d'âge et d'une frange du Front commun pour le Congo (FCC). D'après ce règlement intérieur, le mandat d'un député est « impératif. » Le député n'est pas libre de quitter son regroupement politique lorsqu'il a déjà fait une déclaration d'appartenance à une majorité au cours d'une législature. Or, selon la Cour, ce prescrit du règlement viole la Constitution en ce sens que le mandat dit impératif d'un député est nul. Ce dernier peut à nouveau déclarer son appartenance à une nouvelle coalition majoritaire afin de procéder au vote du bureau définitif de l'Assemblée nationale ; d'autant plus qu'il n'a pas quitté son parti politique. En outre, l'arrêt de la Cour a donné mandat et compétence au bureau d'âge de procéder au contrôle parlementaire pendant cette période.

Félix Tshisekedi rend hommage à Laurent-Désiré Kabila. Un culte œcuménique a été organisé samedi 16 janvier 2021 au mausolée Laurent-Désiré Kabila en face du Palais de la Nation à Kinshasa, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'assassinat d'ex-chef d'Etat congolais. La cérémonie s'est déroulée en présence du président actuel, Félix Antoine Tshisekedi, qui a ensuite déposé une couronne de fleurs suivi de quelques instants de recueillement.

Beni : 10 ans de servitude pénale requis pour les 8 militants de la Lucha. Prenant la parole pour son réquisitoire, le ministère public a résumé les faits mis à charge des prévenus autour de deux préventions : violence à sentinelle et sabotage, avant de déclarer que les prévenus ont bel et bien commis les faits mis à leur charge. C'est ainsi qu'il a demandé au tribunal de condamner ces derniers à dix ans de servitude pénale principale. Dans leurs conclusions, les avocats des prévenus ont rejeté en bloc ce réquisitoire, indiquant que le ministère public n'a apporté aucune preuve de ces accusations. Le tribunal militaire de Garnison de Beni a pris la cause en délibéré pour rendre son jugement le mercredi 20 janvier.

Dimanche 17 janvier.

La RDC célèbre le 60e anniversaire de l'assassinat de Patrice Lumumba. Né dans le Sankuru le 2 juillet 1925, en octobre 1958, Patrice-Emery Lumumba crée avec Joseph Iléo et Cyrille Adoula, le Mouvement national Congolais, un parti politique proche du courant catholique et social-démocrate belge. Aux élections législatives, son parti obtient le plus grand nombre de sièges. Il est désigné Premier ministre par les parlementaires. Il constitue en juin 1960, le premier gouvernement congolais. Lors de la cérémonie de l'indépendance le 30 juin 1960, le Roi des Belges Beaudouin 1er, prononce un discours dans lequel, il relève le rôle colonisateur de son pays et de son oncle le Roi Léopold II. Patrice Emery Lumumba prend la parole alors que le protocole ne l'avait pas prévu. Dans son discours, il va montrer non seulement le rôle destructeur de la colonie mais surtout dénoncer l'exploitation du Congo. Cette attitude constituait aux yeux du monarque belge un crime de lèse-majesté. Deux semaines après l'indépendance, des troubles apparaissent au sein de l'armée du nouvel Etat et, profitant de cette situation, le pouvoir colonial belge, favorise la sécession du Katanga. C'est la confusion qui va s'installer. Patrice Emery Lumumba est révoqué par le chef de l'Etat. Après s'être évadé le 27 novembre 1960, pour se rendre à Kisangani en vue de réinstaller son gouvernement au pouvoir, il est arrêté en décembre 1960. Le 17 janvier il sera assassiné au Katanga. **Pour Jean-Jacques Lumumba, le combat de Patrice Lumumba devrait se poursuivre dans la lutte contre la corruption.** Son petit-fils se dit déterminé à poursuivre ce combat pour la dignité du Congo afin d'honorer la mémoire de Lumumba. Jean-Jacques Lumumba invite donc la classe politique congolaise à la culture de la mémoire et à privilégier avant tout la lutte **contre la pauvreté des Congolais ainsi que pour les intérêts du**

Congo afin de lui rendre sa grandeur au cœur de l’Afrique. Haut-Katanga : les travaux du site touristique où Lumumba a été assassiné à l’arrêt. « Ce site était quasiment caché. Nous avons prévu d’abord de tracer les routes, chose qui a été faite. Créer un parking de plus ou moins 500 véhicules, pour les touristes. On avait prévu de mettre une grande bibliothèque pour l’éducation de la jeunesse, on avait prévu une salle de jeu, une salle de cinéma pour présenter le film diapositif par rapport à la vie de Patrice-Emery Lumumba », explique Serge Khonde, ministre provincial honoraire du tourisme du Haut-Katanga. Près de cinq ans après, les travaux sont à l’arrêt faute de moyens. Etendu sur plus de quatre hectares, ce site est aussi réservé aux grandes figures qui ont marqué l’histoire de la RDC, de l’Afrique et du Monde à l’instar de Simon Kimbangu, Joseph-Désiré Mobutu, Mzee Laurent-Désiré Kabila, Nelson Mandela et Ghandi.

Le Président Tshisekedi participe à une messe d’action de grâce pour rendre hommage à Lumumba. La messe est présidée par Mgr Édouard Kisonga, évêque auxiliaire de l’archidiocèse de Kinshasa, qui au cours de son homélie, encourage le chef de l’état à rapatrier les reliques de Patrice-Emery Lumumba pour que la nation lui rende un hommage mérité. Présent à cette messe, l’historien Isidore Ndaywel, a déclaré, peu avant la messe que cet assassinat est à la fois un événement douloureux et glorieux.

Bunia : 80 prisonniers libérés à la suite de la grâce présidentielle. Parmi les quatre-vingts personnes libérées le samedi, figurent 3 femmes. Le directeur de la prison centrale de Bunia précise que cette libération collective permet de désengorger cette maison pénitentiaire qui héberge actuellement plus de mille cinq cents détenus, soit six fois sa capacité d’accueil initiale. Le major Camile Nzonzi affirme qu’ils ont purgé une partie de leurs peines qui allaient de 10 mois à 10 ans d’emprisonnement.

Nord-Kivu : le gouverneur en mission sécuritaire et humanitaire à Butembo. « Je viens à Butembo pour deux missions essentielles. Une réunion de sécurité avec les acteurs pour essayer de comprendre tout ce qui se passe et proposer au commandant Suprême d’autres solutions pour que la paix et la sécurité puisse régner dans notre province. Comme nous traversons des drames humanitaires à cause des déplacements massifs de la population, nous allons aussi effectuer une mission humanitaire ».

Lundi 18 janvier.

Massacre de 46 pygmées à Abembi : des enquêtes exigées pour sanctionner les auteurs. Le président du Caucus des parlementaires de l’Ituri s’est dit très consterné par ces tueries « ciblées » avec tendance d’exterminer « ces premiers citoyens » en Ituri. Il met toutes les autorités devant leur responsabilité en vue de tirer au clair ce massacre. Les coupables doivent être arrêtés et traduits en justice pour qu’ils répondent de leurs actes, déclare la coordination provinciale de la société civile de l’Ituri et il demande à la communauté internationale et aux autorités provinciales de sortir de leur mutisme sur cet « acte de génocide du peuple pygmée ». L’Unadi demande au chef de l’Etat Félix Tshisekedi de relever tous les responsables militaires en Ituri, qui selon elle, ont montré leur limite pour assurer la sécurité des populations.

Haut-Katanga : tension à Kasumbalesa à la suite de l’interpellation d’un membre de l’UDPS. Des partisans se réclamant de l’UDPS sont dans la rue exigeant la libération de Tshiswaka. Ce dernier était le meneur de l’UDPS base Bilanga qui était accusée de percevoir des taxes à la frontière de Kasumbalesa. Longtemps recherché par les services de sécurité, il a été arrêté ce lundi aux petites heures du matin et acheminé à Lubumbashi. Des barricades sont érigées à certains endroits et des pneus brûlés sur la voie publique. La police est déployée pour rétablir l’ordre. **Rappel des faits.** Les gouverneurs des provinces du Lualaba, du Tanganyika et du Haut Katanga avaient demandé au gouvernement de la république de prendre en charge la situation qui prévalait à Kasumbalesa. Ils dénonçaient le fait que plusieurs individus s’étaient substitués aux services de l’Etat, prélevant la taxe et favorisant la contrebande communément appelé Bilanga à la frontière de Kasumbalesa. Les militaires et policiers ont été déployés le 25 août 2020 au poste frontalier de Kasumbalesa pour rétablir l’ordre notamment dans la zone appelée Bilanga où était observé un commerce illicite entre les deux Etats. Ils avaient comme mission de rétablir l’ordre et de chasser de la zone plusieurs individus qui se sont substitués aux services de l’Etat, et qui prélevaient la taxe et favorisaient la contrebande.

Nord-Kivu : 5 chefs des groupes armés réclament le processus de réinsertion. Pour ces chefs miliciens, le retard que prend le lancement de ce processus affecte de plus en plus la sécurité dans les territoires de Masisi et Rutshuru notamment. Sur les 2 358 combattants qu’ils avaient déjà sortis de la brousse et cantonnés à Mubambiro, à peine 400 restent dans ce centre. Beaucoup de miliciens sont retournés en brousse : « Il y a 1600 jeunes combattants qui sont déjà rentrés en brousse à la suite de mauvaises conditions de prise en charge. Les autres, au nombre de 400, on ne sait même pas s’ils sont toujours à Mubambiro. » Ces jeunes qui se sont rendus sont maintenant éparpillés, notent d’autres acteurs locaux, craignant que ces jeunes ne soient utilisés par des réseaux des bandits armés.

Bukavu: inondations dans plusieurs quartiers après la pluie. Selon la société civile de la commune d'Ibanda, le bilan encore provisoire des pluies font état de plusieurs maisons inondées à la suite des éboulements sur avenue ISGEA au quartier Ndendere en commune d'Ibanda. Pour la société civile urbaine, les principales causes de ces inondations sont surtout le bouchage des canalisations par des déchets domestiques jetés en désordre dans les canalisations et dans les rigoles. A cela s'ajoute les constructions des maisons sur des sites impropres.

Lubero : reprise des activités socioéconomiques à Kikuvo après 3 journées ville morte, décrétées par la société civile locale pour exiger le départ du fonctionnaire délégué de l'Etat dans cette région. D'après le président de la société civile locale, les activités ont repris progressivement depuis le weekend. C'est après que la population a constaté le départ de Paluku Kasombole Edgar, fonctionnaire délégué du gouverneur dans cette région. L'administrateur du territoire assistante qui déplore l'incendie du campement de la position militaire par une frange de la population, appelle la population de la région à ne pas considérer les militaires comme des ennemis mais plutôt à collaborer avec eux pour ne pas permettre aux vrais ennemis de la paix de s'infiltrer. Rappelons que la société civile de Kikuvo avait décrété trois journées ville morte la semaine dernière pour exiger le départ du fonctionnaire délégué du gouverneur, accusé d'incompétence.

Nord-Kivu : les « chefs coutumiers authentiques » veulent en finir avec les usurpateurs. La Coalition des « chefs coutumiers authentiques » plaide pour la restauration du pouvoir coutumier au Nord-Kivu. Selon le porte-parole de cette organisation, l'insécurité permanente au Nord-Kivu aurait, entre autres, un rapport avec l'absence des chefs légitimes à la tête des chefferies. Il estime que le Chef de l'Etat devrait s'impliquer pour mettre un terme aux règnes des usurpateurs du pouvoir coutumier en province. Cette situation explique l'existence des problèmes sur toute l'étendue du pays. « Parce que dans la coutume, nous avons aussi une défense dans le monde spirituel, dans le monde mystique. Et si vraiment tous les coutumiers, qui sont en train de régner étaient des vrais, je crois que le sang ne pouvait pas couler comme il se passe actuellement sur toute l'étendue de notre Pays. Voyez ce qui se passe à Beni par exemple », a-t-il estimé.

Mai-Ndombe : 3 morts et plusieurs disparus à la suite du naufrage sur la rivière Mfimi. Selon le président de la société civile de Kutu, deux baleinières, l'une en provenance du village Mongo Ntabotwa pour Kinshasa et l'autre en provenance de la cité Nioki pour le village Tolo, sont entrées en collision. Il appelle les autorités compétentes à veiller à la mise en application de la loi sur la navigation, afin d'éviter des navigations nocturnes, cause de plusieurs cas de noyades dans la province:

Lualaba : SOS des habitants de Sandoa sur la dégradation des routes. La route Sandoa Mbabo va jusqu'à Dilolo, c'est la route nationale. « L'autre de la rivière Lwizu c'est vers la ville de Kasaji. Alors si rien n'est fait, nous serons enclavés, ce sera difficile pour nous. Vraiment les gens viennent se ravitailler ici et les gens d'ici vont là-bas faire leurs champs ». Pour sa part, le ministre provincial des infrastructures dans le Lualaba, Norbert Mbangi, annonce que très prochainement les engins seront déployés sur ces axes routiers pour résoudre ce problème. Par ailleurs, précise-t-il, les fortes pluies qui s'abattent sur la région expliquent aussi le retard dans l'exécution de ces travaux.

Nouvelle majorité en RDC : « Il y a de la résistance, mais nous allons surmonter les difficultés » (Bahati Lukwebo). Le Chef de l'Etat Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo a reçu lundi 18 janvier l'informateur Modeste Bahati Lukwebo, venu lui présenter son rapport préliminaire de leurs activités visant à dégager la nouvelle majorité parlementaire. Ce dernier pense qu'il réussira la mission lui confiée par le Chef de l'Etat dans le temps lui imparti, malgré des difficultés liées à la délicatesse d'une telle mission. Il entame, dès ce mardi, la série d'audiences publiques avec les chefs des partis et regroupements pour confirmer leur ralliement à la nouvelle majorité de l'Union sacrée. Le calendrier de ses audiences sera rendu public ce mardi au cours d'un point de presse qu'il va animer, selon le service de communication de la présidence.

Mardi 19 janvier.

Le député Félix Kabange exige « la libération immédiate » du pasteur Ngoy Mulunda, l'ancien président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Pour l'instant, les raisons de l'arrestation de ce proche de l'ancien président Joseph Kabila ne sont pas encore connues. Selon Félix Kabange : « Ils ont forcé la porte de sa maison et ils sont entrés, ils l'ont arrêté. Quand on leur a posé la question de savoir s'ils avaient un document qui leur permette d'entrer dans cette maison, ils ont dit détenir un mandat venant du Redoc de Lubumbashi. On l'a pris dans une jeep noire sans plaque d'immatriculation et aux dernières nouvelles nous apprenons qu'il serait détenu au cachot de l'ANR de Lubumbashi », décrit Félix Kabange. Il dénonce aussi les méthodes utilisées pour arrêter l'ancien président de la Ceni.

Daniel Ngoy Mulunda présenté au parquet de Lubumbashi puis transféré à la prison de Kasapa. Le pasteur Daniel Ngoy Mulunda a été conduit mardi 19 janvier matin au parquet de Lubumbashi où il devrait être jugé en flagrance selon un magistrat du parquet. Ayant appris sa présence au parquet, ses partisans ont manifesté exigeant sa libération. Mais aux dernières nouvelles, Daniel Ngoy Mulunda a été transféré à la prison de la Kasapa. Si jusqu'à présent les raisons de son arrestation n'ont pas été données par des sources officielles, certaines sources pensent qu'elle aurait un lien avec sa prédication du 16 Janvier dernier dans son église où il aurait tenu des propos séparatistes.

Covid-19 : 80 nouveaux cas enregistrés, 6 nouveaux décès. Le bulletin du Comité multisectoriel de lutte contre la pandémie de Coronavirus en RDC de mardi 19 janvier renseigne que 80 nouveaux cas confirmés, dont 78 à Kinshasa et 2 au Kongo-Central ont été enregistrés lundi 18 janvier. Ce qui fait que depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas est de 21.139 cas confirmés. Au total, il y a eu 639 cas confirmés et 14.812 personnes guéries, indique le bulletin.

Ituri : une coalition de 3 milices envisage d'attaquer Irumu, alerte le député provincial Wilson Mugara. Le député provincial alerte sur la présence de certains miliciens de la CODECO, FRPI et de la FPIC qui ont créé coalition pour déstabiliser le territoire d'Irumu dans la province de l'Ituri. « Cette question en tout cas inquiète notre population. Nous interpellons le pouvoir central sur cette question sécuritaire ». Il demande au gouvernement de traquer les groupes armés actifs en territoire d'Irumu et en province, en menant des opérations de grande envergure.

Nord-Kivu : la persistance des tueries dans la région de Beni au cœur d'une réunion autorités-évêques catholiques, lundi 18 janvier 2021 à Beni au Nord-Kivu. Selon des sources officielles, cette réunion a essentiellement tourné autour de la situation sécuritaire qui prévaut dans la région de Beni et caractérisée par la multiplication des attaques des ADF contre les populations civiles. Pour l'abbé Donatien Nshole, secrétaire général de la Cenco : « Les évêques membres de l'ACEAC-CENCO ont décidé de venir sur le terrain, écouter davantage pour comprendre ce qui se passe ici et savoir dans quelle mesure ils peuvent exercer leur mission prophétique en termes de plaidoyer, de réconciliation et des conseils pour que la situation à Beni, qui est extrêmement horrible, puisse trouver une solution. On a écouté et on a prodigué des conseils ». Outre les évêques cette réunion a connu la participation du gouverneur du Nord-Kivu, du sous-chef d'Etat-major en charge des opérations des Fardc, le Commandant de la 3e Zone de défense des Fardc, celui des opérations Sokola 1 et le maire de Beni. **Nord-Kivu : les populations de Butembo et Beni appelées à l'unité pour faire face aux massacres récurrents.** La délégation des évêques de l'Association des Conférences épiscopales de l'Afrique Centrale (ACEAC) et de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco) a lancé cet appel, mardi 19 janvier lors d'une messe dénommée « messe pour temps de guerre ou des troubles graves », à la cathédrale Cœur Immaculé de Marie de Kitatumba à Butembo. En présence des autorités politiques et administratives locales et de plusieurs centaines de fidèles, cette messe a été dite par l'Archevêque de Bukavu et président des évêques de six diocèses de la région. Dans son homélie, il a indiqué que l'objectif de cette visite pastorale dans le diocèse de Butembo-Beni, est notamment de compatir avec la population victime des massacres, la reconforter et prier avec elle pour demander une paix durable. Ainsi, a-t-il invité les fidèles non seulement catholiques mais également d'autres confessions religieuses à l'unité, à l'amour et au dialogue pour surmonter ce défi.

Nord-Kivu : 4 personnes kidnappées depuis le week-end à Rutshuru. D'après les sources locales, ces 4 hommes sont tombés dans une embuscade d'hommes armés, aux environs de 16 h locales, sur la route dans la forêt de Kitarara non loin de Kabanda alors qu'ils revenaient de leurs champs. Leurs ravisseurs exigeraient déjà un montant de 3 000 USD avant leur libération, renseigne le fonctionnaire délégué du gouverneur à Kibirizi. Ce dernier ajoute que ce mardi matin, les FARDC ainsi que les jeunes de Kibirizi en patrouille mixte ont retrouvé un de ces otages déjà décapité dans la brousse. Il s'agit d'un homme, père de 5 enfants. Tout en appelant la population au calme, le fonctionnaire délégué du gouverneur demande à celle-ci de collaborer avec les services de sécurités afin de dénicher ces hors la loi.

Modeste Bahati entame ses audiences publiques avec les chefs des regroupements politiques. Modeste Bahati appelle les partis et regroupements politiques ayant des députés à l'Assemblée nationale de répondre positivement aux invitations qui leur seront adressées. Au cours de cette série d'audiences publiques, les invités auront à confirmer leur ralliement à la nouvelle majorité de l'Union sacrée de la République.

Mercredi 20 janvier.

Kindu : la pluie endommage 1 487 maisons. La commune d'Alunguli à la rive droite est la plus touchée avec 623 maisons. Le coordinateur provincial de la protection civile Maniema plaide pour une assistance aux sinistrés étant donné que ces derniers passent nuit dans des familles d'accueil, dans des écoles et même à la belle étoile.

Sud-Ubangi : l'afflux des réfugiés centrafricains à Zongo constitue un danger sanitaire, alerte le maire. L'afflux de plus de 1 700 ménages des réfugiés centrafricains dans la ville congolaise de Zongo située en face de Bangui, la capitale de la République centrafricaine constitue un danger sur le plan sanitaire, alerte le maire de la ville : « Ils passent la nuit à la belle étoile. Parmi eux, certains font des diarrhées, et ils n'ont pas à manger ». Pour le député national élu de Zongo : « Avec le Coronavirus, il y a à craindre. Nous n'avons pas un centre de dépistage à Zongo. Ces réfugiés viennent sans contrôle sanitaire. Il n'y a pas que la Covid-19, il y a d'autres maladies ». Avec l'afflux des réfugiés centrafricains, les villages sont bondés de monde. Les vivres, de l'eau potable, ainsi que des médicaments manquent. Ces conditions de vie deviennent aussi difficiles pour les populations d'accueil. Des voix s'élèvent pour solliciter l'assistance du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), et des autorités congolaises.

L'arrestation de Ngoy Mulunda marque un recul démocratique (députés Grand Katanga). Le Rassemblement des députés Katangais (RDK) dénonce l'arrestation par l'Agence nationale de renseignement de l'ancien président de la Ceni, et invitent le chef de l'Etat à s'impliquer personnellement. « **Les propos de Ngoy Mulunda n'engagent pas le Katanga** », affirme **Kyungu Wa Kumwanza**. « Nous avons suivi le sermon de Mulunda, et il n'y avait rien de religieux, c'était un meeting politique et ça n'engage que lui, ça n'engage pas le Katanga. Nous disons que la Constitution est claire et très claire, le Congolais est chez lui partout au Congo et ça se passe de tout commentaire », a souligné Gabriel Kyungu wa Kumwanza. Les services de renseignements lui reprochent des propos d'incitation à la haine et séparatistes. En effet, dans homélie, à l'occasion du 20ème anniversaire de l'ancien Chef de l'Etat congolais Laurent-Désiré Kabila, le pasteur Ngoy Mulunda a dénoncé des « dérives dictatoriales » et « le manque de respect aux élus ». Dans sa déclaration, Gabriel Kyungu wa Kumwanza appelle les uns et les autres à vivre en harmonie et à éviter toute velléité séparatiste. « La propagation de vouloir malignement cacher le FCC et de mettre le Katanga devant [n'est pas à encourager]. Je vous parle ici en tant qu'Unafec, qu'ils aient le courage lorsqu'ils veulent parler politique d'engager leurs formations ou leurs plateformes politiques, mais de ne pas dire nous Katangais. Nous avons voulu qu'on y mette fin qu'on n'embarque pas le Katangais, vous voulez monter la population pour rien. Il n'y aura pas de guerre tribale au Katanga, rien du tout », a fait savoir le président de l'Unafec. **L'Asadho et l'Acaj condamnent la violence dans l'arrestation de Ngoy Mulunda.** Le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), juge inacceptable dans un Etat de droit que l'arrestation du Pasteur Daniel Ngoy Mulinda soit émaillée d'une telle violence. Dans sa relation des faits, il renseigne que Ngoy Mulunda a été interpellé dans sa résidence du Golf. Des policiers ont assiégé sa maison pendant plus d'une heure et ont tabassé deux de ses pasteurs qu'ils ont par la suite déshabillés. Pour sa part, le président de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), plaide pour un procès juste et équitable garantissant les droits de la défense. « Le ministère public le poursuit pour incitation à la haine tribale, la propagation de faux bruits et atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. Nous insistons sur le fait que le droit à la défense soit respecté suivant le principe d'un procès juste et équitable », a renchéri Georges Kapiamba. Toutefois, l'Asadho et l'Acaj désapprouvent les propos séparatistes et incitant à la haine tribale tenus par le notable Katangais.

Goma : 500 organisations de la société civile lancent une campagne de cohésion nationale. La vision est définie par un idéal commun pour la dynamisation d'une cohésion sociale et unité nationale, conditions nécessaires pour le développement humain durable. Cette campagne vise aussi à faire sortir le pays des marasmes et conflits d'origines diverses. Cette campagne vise à sensibiliser les décideurs politiques et les acteurs clés à œuvrer pour l'unité nationale.

RDC : la société civile recommande aux acteurs politiques de mettre fin aux tiraillements pour des postes. Le Collectif d'action de la société civile (CASC), la Nouvelle société civile congolaise (NSCC) et quelques mouvements citoyens de la RDC demandent aux acteurs politiques congolais de mettre fin à la cacophonie et aux tiraillements pour des postes, en lieu et place de s'occuper du social des Congolais, devenu chaotique. Pour le coordonnateur du CASC, les changements profonds tant attendus devraient rencontrer les aspirations sociales du peuple congolais : « La société civile n'a pas besoin d'une certaine cacophonie à la tête du pays. Nous sommes sur la voie du changement et ce changement est attendu par la population, tout ce qui se passe comme tiraillement, c'est pour des postes, et ils doivent mettre fin à cette cacophonie ».

Lubumbashi : agents de sécurité et civils à la base de l'insécurité depuis l'instauration du couvre-feu. Pour le commissaire provincial de la police de cette province, des agents de sécurité qui sèment l'insécurité depuis l'instauration du couvre-feu, sont considérés comme des brebis égarées. « Nous sommes du même corps, ils connaissent au moins comment nous fonctionnons et que, nous ne sommes pas déployés partout ils peuvent profiter aussi de fois de ce vide là pour aller voler, insécuriser la population (...) Pendant cette période nous avons remarqué que c'est plus les jeunes délinquants qui s'adonnent à ces vols par effraction. Les enquêtes prouvent effectivement qu'il y a les hommes en uniformes mais il y a plus les délinquants qui posent beaucoup des problèmes à la cité à nos populations », rapporte-t-il.

Massacre des pygmées en Ituri : la Dynamique des peuples autochtones condamne le silence des autorités. Quarante-six pygmées ont été abattus et leurs corps décapités dans le village Abembi dans le territoire d'Irumu (Ituri) par de présumés ADF, jeudi 14 janvier 2021. Le lendemain, le gouvernement provincial de l'Ituri avait diligenté une mission sur le lieu du drame, afin de s'enquérir de la situation. Plus de 120 ménages sont aujourd'hui éparpillés dans les villages voisins. La Dynamique des peuples autochtones plaide également pour que des mesures soient prises pour la protection des peuples autochtones dans cette partie du pays.

Leila Zerrougui fait ses adieux au peuple congolais. « J'aurais toujours le Congo dans mon cœur (...) Le Congo est un grand pays, entouré de neuf pays. Il ne doit se permettre de rester à la traîne (...) Le Congo est un pays qui a les moyens de pouvoir s'en sortir », a déclaré mercredi 20 janvier Leila Zerrougui, lors sa dernière conférence de presse de en tant que Cheffe de la Monusco, appelant les Congolais garder l'espoir et à continuer de faire avancer la paix dans leur pays. Beaucoup de progrès ont été accomplis en RDC durant son mandat, notamment sur le plan politique : « L'ancien président (Joseph Kabila), M. Bemba, M. Katumbi... Ils sont tous là, dans le pays. Ça, ça ne n'existait pas avant. Nous sommes dans cette évolution positive ». Elle a particulièrement souligné les avancées en ce qui concerne la représentativité de la femme dans les instances de prise des décisions.

Beni : les 8 militants de la Lucha acquittés. L'acquittement a été prononcé à cause de l'insuffisance de charges et absence de l'élément matériel pour la prévention de violences à sentinelle et pour la prévention de sabotage. Le tribunal a ordonné leur libération immédiate. Pour Jeampy Mumbere, avocat de la Lucha dans ce procès, le tribunal a dit le droit. Mais toutefois, il appelle les militants de la Lucha au respect des lois de la République pendant leurs manifestations. Le ministère public représenté dans ce procès par le major Kabeya Lobo, auditeur militaire de garnison de Beni, a exprimé son intention d'interjeter appel, se disant au contraire non satisfait de ce jugement.

Union sacrée : Modeste Bahati enrôle 25 chefs des partis et regroupements politiques. L'informateur Modeste Bahati Lukwebo a présenté mercredi 20 janvier auprès du Chef de l'Etat Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo vingt-cinq Chefs de regroupements et partis politiques ayant adhéré jusqu'ici à l'Union sacrée de la nation. C'est le même mercredi que l'informateur a lancé les audiences publiques, au cours desquelles les chefs des partis et regroupements politiques doivent confirmer leur ralliement à la nouvelle majorité de l'Union sacrée de la République.

Coups de feu à la prison centrale de Mwene-Ditu. La goutte d'eau qui a débordé le vase, c'est le décès mardi d'un détenu, incarcéré depuis plusieurs mois, relate le directeur de la prison. Ce détenu est mort sans être fixé sur son sort, car il n'avait jamais comparu au tribunal de grande instance depuis son incarcération. Pour manifester leur mécontentement, les détenus ont cassé les portes et les fenêtres pour tenter de s'évader. Mais, ils ont été maîtrisés par le renfort des militaires et policiers déployés sur place. Ces derniers ont tiré quelques coups de sommation pour les persuader à rester calme. « Il y a des infractions dont on fixe devant le tribunal de grande instance. Certaines infractions sont fixées auprès du tribunal de paix. Ni le tribunal de grande instance, ni le tribunal de paix, aucune juridiction ne se présente à Mwene-Ditu. C'est ainsi qu'ils réclament leurs droits. Ils disent nous mourons sans comparaître. C'est ça le soulèvement qui se passe à la prison. »

Goma : une marche pour la reprise des cours dispersée par la police. Partis de l'esplanade de l'ISC, des élèves, étudiants et les membres de la Fosynat ont fait face aux éléments de la police anti-émeutes à deux endroits dans leur parcours vers le cabinet du gouverneur de province. Parallèlement, d'autres jeunes, étudiants et élèves, barricadaient certains axes routiers avec des pierres ; avant d'être dispersés par la police qui a recouru aux tirs des gaz lacrymogènes. Le bilan fait état d'au moins quatre manifestants blessés, selon la Fosynat. Le président de la coordination fédérale Nord-Kivu de ce syndicat, considéré que la fermeture des écoles est plutôt politique et non sanitaire. Il exige la reprise des activistes académiques et scolaires.

Lubumbashi : arrestation des présumés braqueurs. Le commandant de la 21e région militaire a présenté mardi 19 janvier au gouverneur du Haut-Katanga à Lubumbashi, trois présumés voleurs. Ils sont accusés de faire partie de ceux qui avaient braqué les changeurs de monnaie au centre-ville le 12 janvier. Une importante somme d'argent avait été emportée et

quelques personnes blessées par balles. Sur plus de 260.000 dollars américains qu'ils avaient emportés, seuls 7000 dollars et plus de 2 millions de francs congolais ont été récupérés. Au nombre de ces présumés bandits s'est ajouté un agent de la police, accusé par ces incriminés d'être leur principal fournisseur des effets militaires.

Jeudi 21 janvier.

Le parti politique MEDVC plaide pour une action de solidarité de l'Assemblée en faveur des Fardc aux fronts. « Le Mouvement d'élites pour la démocratie et le vrai changement (MEDVC) a suivi avec consternation que l'Assemblée nationale a, par le biais du bureau d'âge, sollicité plus de douze millions USD, pour la simple session extraordinaire de deux à trois semaines. Le MDVC estime que c'est irresponsable de consommer en deux semaines, plus de douze millions de dollars américains, en ce moment où le pays fait face à plusieurs problèmes, notamment celui des tueries à l'Est, de la gratuité de l'enseignement, celui de la population faisant face à la carence d'eau et de l'électricité. Le MEDVC vous demande d'user de l'amour patriotique, en vous sacrifiant et à orienter dix millions de dollars américains de votre enveloppe vers les comptes des Fardc, afin de les encourager à bien mener leurs actions au front contre le terrorisme qui sévit dans la partie Est du pays, et là vous aurez fait preuve du patriotisme et de compassion à la population de l'Est, longtemps martyrisée ».

Le maire de Beni appelle la population à « se ranger » derrière l'armée pour gagner la guerre contre les ADF. « Se tromper de cible, c'est glorifier cet ennemi rusé capable de nous opposer les uns les autres sans le savoir peut-être. A qui profitent les actions posées par certains d'entre nous, notamment l'incendie de la poste, l'incendie de la mairie le 25 novembre 2019, la destruction de l'asphalte, l'incendie de la base de la Monusco, la paralysie des activités économiques ? A qui profitent toutes ces actions ? Même sous la colère et l'émotion, il y a moyen de se contenir par un sursaut patriotique, en respectant les biens communs, les biens appartenant à autrui et les lois de la république », fait remarquer le maire de Beni.

Bas-Uele : 4300 réfugiés centrafricains enregistrés à Ndu. Ces personnes font partie des 17 000 réfugiés recensés dans la contrée par les autorités locales et la DGM. Chaque individu reçoit une attestation de demandeur d'asile. Mais les anciens réfugiés, dont la validité de l'attestation a expiré en 2020, et qui sont tournés en RDC, font simplement renouveler les leurs. Le HCR souligne que ces documents sont d'une grande importance. Ils permettent aux détenteurs la libre circulation sur le sol congolais. Ils servent aussi à les protéger contre les tracasseries administratives et leur facilitent l'accès à une assistance humanitaire. Ces opérations d'enregistrement biométrique des réfugiés centrafricains en terre congolaise ont été lancées depuis le 15 janvier et sont menées à Ndu, par le sous-bureau du HCR/Gbadolite, en collaboration avec la Commission nationale pour les réfugiés (CNR). Ces demandeurs d'asile ont fui les derniers affrontements relatifs aux troubles post-électorales en RCA, entre l'armée régulière et les rebelles. Ils sont parvenus aussi dans les Nord et Sud Ubangi.

Nord-Kivu : plaidoyer pour l'implication de l'assemblée provinciale dans la sécurisation des éco-gardes de l'ICCN. Dans une correspondance adressée mercredi 20 janvier au président de l'assemblée provinciale du Nord-Kivu, vingt-huit organisations environnementales et de défense des droits humains au Nord-Kivu, réagissent par un appel à la vigilance et expriment leur solidarité aux 6 éco-gardes tués le 10 janvier dernier dans le Parc national des Virunga. Ces meurtres font suite à celui des 14 autres éco-gardes qui ont perdu la vie en avril 2020, à Rumangabo, dans le territoire de Rutshuru. « Il y a quelques députés qui se comportent bien mais d'autres, sont là pour diaboliser les gestionnaires du Parc National des Virunga. Leurs propos sont des menaces ». Plusieurs conflits fonciers liés surtout aux limites territoriales opposent actuellement le Parc National des Virunga et les populations riveraines. Bien que classé comme patrimoine national et mondial, ce parc est considéré par de nombreux riverains et leurs représentants politiques comme source des leurs souffrances et de leurs pauvretés.

Procès Ngoy Mulunda : le Tribunal ordonne la poursuite de l'affaire en procédure de flagrance. Le Tribunal de de paix Lubumbashi Kamalondo (Haut-Katanga) a ordonné, mercredi 20 janvier, la poursuite de l'affaire Daniel Ngoy Mulunda, en procédure de flagrance. Le ministère public poursuit l'ancien président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) pour incitation à la haine, propagation de faux bruits et atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. Le procès se déroule en chambre foraine à la prison de la Kasapa. Les avocats de la défense ont soulevé l'exception sur la saisine du tribunal. Pour eux, le tribunal n'a pas été régulièrement saisi. Pour cela, la procédure devrait être ordinaire et non en mode de flagrance. Dans sa décision, le Tribunal a dit recevoir les moyens soulevés la défense, il les a déclarés non fondés et les a rejetés, se déclarant valablement saisi. Il a ordonné la poursuite de l'affaire en procédure de flagrance. Dans leur mécontentement, les avocats de défense se sont retirés du procès avant de se rétracter plusieurs heures après.

Le gouverneur Jacques Kyabula appelle les communautés du Katanga et du Kasai à une cohabitation harmonieuse.

Cette rencontre fait suite aux échauffourées survenues mardi 19 janvier 2021, entre les jeunes présentés comme ceux de la communauté kasaienne et ceux de la communauté katangaise, avec notamment la mise à sac du siège de l'association socio-culturelle dénommée « Nsakwa ya baluba ». Pour le gouverneur Jacques Kyabula les deux associations doivent vivre en harmonie et des incidents du genre de ceux qui ont eu lieu le mardi dernier ne devraient plus se reproduire. À la suite de l'arrestation du pasteur Daniel Ngoy Mulunda, les jeunes membres de « Buluba i bukata » étaient partis manifester devant le palais de justice réclamant sa libération. C'est à leur retour que ces incidents ont eu lieu. Les deux parties se rejettent la balle concernant l'origine de ces incidents. Présents à cette rencontre, les représentants de ces deux associations ont eu la charge de répercuter le même message aux membres de leurs communautés respectives.

Prestation de serment de Joe Biden : un Congolais vivant aux Etats-Unis se dit optimiste quant à la politique migratoire.

Des millions de citoyens et résidents américains attendent un changement de gouvernance notamment sur la question de l'immigration. A ce sujet, Douglas Kalombo, un Congolais qui réside au Texas se dit optimiste. « Par rapport à la politique africaine, je suis optimiste qu'il va faire beaucoup de choses [de bien], parce qu'avec Trump (l'ancien président américain), la politique migratoire était compliquée. Peut-être que les choses vont s'améliorer avec l'actuelle administration ».

Kinshasa : des partis du FCC signent leur adhésion à l'Union sacrée.

Premier regroupement politique reçu par l'informateur, c'est l'Alliance pour l'avenir (AA), dont Pius Mwabilu est l'autorité morale. Sous la présidence de Marie Nyangé Ndambo, ce regroupement se dit le premier à avoir quitté la barge du FCC avec ses vingt députés nationaux pour rejoindre l'Union sacrée. Autre regroupement qui a signé son adhésion à la vision du président de la République, c'est l'Alliance des démocrates pour le renouveau et le progrès, parti également du FCC. François Rubota, son président, avec ses vingt-trois députés nationaux, explique qu'il s'agit d'une adhésion sans équivoque. Ces audiences, qui ont débuté mercredi, pourront prendre fin dans une semaine, selon des sources proches du cabinet de l'informateur.

Assemblée nationale : les députés nationaux convoqués pour déclarer leur appartenance.

Cette opération permettra au bureau d'âge d'identifier la configuration politique actuelle de l'Assemblée nationale. D'après le communiqué signé par le rapporteur du bureau d'âge, la plénière de ce vendredi procédera aussi à l'examen et approbation du rapport de la commission mixte Relation Extérieure-ECOFIN ainsi qu'au vote du projet de loi autorisant la ratification de l'accord créant la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).

Vendredi 22 janvier.**Ntantu Mey propose de trouver des solutions nationales avant la réouverture des écoles.**

La semaine dernière, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) avait plaidé pour la réouverture des écoles en RDC. Bien que la RDC enregistre une recrudescence de l'épidémie de Coronavirus depuis quelques semaines, l'Unicef avait proposé une solution spécifique à chaque province, selon son évolution épidémiologique. Pour le Représentant de l'Unicef en RDC, il n'y a pas de raisons pour que les élèves ne puissent pas reprendre les cours dans les provinces qui ne sont pas affectées ou celles où on n'enregistre pas beaucoup de cas de covid-19. Cet avis est réfuté par Ntantu Mey, expert congolais en matière d'éducation mais soutenu par Dr Michel Muvudi de la riposte. Toutefois, tous insistent sur la nécessité de concilier les impératifs éducationnels et sanitaires.

Nord-Kivu : 500 ménages des déplacés de guerre bénéficient d'une assistance en vivres et non-vivres.

Ces personnes vivent dans des écoles de la ville de Beni. « Nous avons voulu assister d'abord ceux-là qui sont dans les écoles, dans les Eglises, tout en considérant évidemment qu'il y a encore plus de besoins », a fait savoir le gouverneur. Il a plaidé pour une mobilisation nationale et internationale en vue d'une assistance humanitaire à ces déplacés. « Le meilleur cadeau qu'on peut donner à la population de Beni, c'est de travailler pour que tout ce monde puisse rentrer dans leurs villages respectifs, ainsi travailler pour leurs besoins d'autosuffisance alimentaire et de leur survie au quotidien », a affirmé le gouverneur.

David McLachlan-Karr condamne les massacres et enlèvements à Beni.

Le coordonnateur humanitaire en RDC « condamne fermement » les massacres, enlèvements et autres atteintes aux droits de l'homme perpétrés cycliquement par des éléments armés dans le territoire de Beni au Nord-Kivu, à l'encontre de la population civile. Il rappelle que depuis novembre 2019, les violences se multiplient à Beni et se sont étendues sur les territoires frontaliers, d'Irumu et de Mambasa dans la province de l'Ituri. Les civils, dont une majorité de femmes et d'enfants, sont la cible de violences répétées qui ont fait plus de 150 morts entre le 11 décembre 2020 et le 10 janvier 2021, plus de 100 personnes enlevées et des blessés. Au 10 janvier 2021, ce sont plus de 67 000 personnes qui se sont déplacées suite à ces violences persistantes. Une situation jugée alarmante et inacceptable par le coordonnateur humanitaire en RDC. Ce communiqué annonce que le coordonnateur

humanitaire adjoint, Diego Zorrilla, effectuera prochainement une mission à Beni, afin de renforcer la visibilité autour de cette crise et de mobiliser les acteurs pour assurer une réponse rapide aux populations qui ont été contraintes au déplacement, fuyant les atrocités perpétrées par les éléments armés.

Motos sans plaque d'immatriculation plaques à Kinshasa : responsabilité partagée entre conducteurs et l'Etat. Environ 300 000 motos font le taxi à Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo (RDC), selon des chiffres de la Commission nationale de prévention routière (CNPR), fournis en 2019. Cependant, la majorité de ces motos circulent sans plaque d'immatriculation. Se déplacer à Kinshasa, est parfois un calvaire s'il faut emprunter une voiture-taxi ou un bus. Certaines artères sont quasi impraticables et les engins à quatre roues ne peuvent y accéder. C'est là qu'interviennent les motos. Elles facilitent la mobilité des Kininois d'un coin à un autre en un temps record. Cependant, force est de constater que la plupart de conducteurs des motos prestent sans plaque d'immatriculation, susceptible de les faire identifier à toutes fins utiles. A Kinshasa, les conducteurs des taxi-motos sont conscients qu'ils ne devraient pas circuler sans plaque d'immatriculation. « Sous le gouverneur Andre Kimbuta, une importante somme d'argent avait été collectée auprès des motards pour l'impression de plaques qui n'ont jamais été remises. Quand on leur demande de s'enregistrer, ils refusent alléguant qu'ils ont été roulés ». C'est à ce niveau qu'intervient la responsabilité de l'Etat, qui est redevable vis-à-vis des conducteurs qui se disent lésés.

Coronavirus : les études universitaires doivent reprendre dans 13 provinces. Ces dispositions prévoient la reprise des délibérations en attente et l'organisation des défenses des mémoires et Travaux de fin de cycle (TFC) pour l'année académique 2019-2020 ainsi que la reprise d'activités académiques pour l'année 2020-2021. Le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire souligne que seules les provinces non affectées par la COVID-19 et les provinces n'ayant pas rapporté des cas au cours des quatorze derniers jours sont concernées ; soit treize sur les vingt-six que compte la RDC. Il s'agit de la Mongala, Sankuru, Mai Ndombe et Lomami, qualifiées de zone blanche car n'étant pas jusqu'à ce jour, affectées par la maladie. Le Kwilu, Haut-Lomami, Kasai, Kasai-Central, Kwango, Tshuapa, Maniema, Tanganyika et le Sud-Ubangi sont aussi repris dans la carte annexée à la circulaire du ministre comme des provinces de la zone jaune car n'ayant pas rapporté des cas au cours des quatorze derniers jours.

Bukavu : deux morts après la pluie dans la commune d'Ibanda. Le bilan fait état de deux morts, trois blessés et d'importants dégâts matériels. Le chef du quartier Ndendere, attribue ce drame aux constructions anarchiques, accentuées par l'exode rural des personnes qui fuient l'insécurité à l'intérieur de la province du Sud-Kivu. Il s'insurge contre les services étatiques qui délivrent des autorisations de bâtir sans avoir procédé à l'étude du sol.

Kasai : trafic perturbé par l'effondrement du pont Lubao. La circulation entre les territoires d'Ilebo et Luebo dans la province du Kasai est compliquée depuis plusieurs semaines à la suite de l'effondrement d'une partie du pont jeté sur la rivière Lubao. L'ouvrage, inauguré il y a environ deux ans, permettait le passage des engins roulant transportant des biens de consommation vers les grandes agglomérations du secteur. Il y a un mois, une partie du pont a été emportée par les eaux de la rivière Lubao. L'administrateur du territoire d'Ilebo fait remarquer que, si le pont s'effondrait complètement, l'approvisionnement de certains centres urbains deviendrait problématique. Il en appelle à une intervention des autorités compétentes.

Les députés adoptent la loi sur la zone de libre-échange continentale. L'examen et le vote de cette loi se sont déroulés normalement en l'absence des députés du FCC, qui ont suspendu leur participation à la plénière, dénonçant l'examen de cette loi « en violation de la Constitution et du règlement intérieur » de cette institution. Pour certains députés, cet accord permet de créer ainsi un marché unique pour les marchandises et les services pour l'intégration économique du continent africain. En revanche, d'autres estiment que la ratification de cet accord risque de déstabiliser complètement l'économie de la RDC. Signé par la RDC depuis mars 2018 et adopté ce jour à la chambre basse du Parlement, cette loi est envoyée au Sénat pour une seconde lecture. Ce qui oblige désormais le Sénat à convoquer sa session extraordinaire.

Union sacrée : les regroupements AAAC, AAB et AABC signent leur adhésion. L'Informateur Bahati Lukwebo a conféré avec les regroupements politiques Action des Alliés pour l'amélioration des conditions de vie des Congolais (AAAC) et l'Action pour l'alternative et le bien-être (AAB). Selon le mandataire principal de l'AAB, son regroupement compte 16 partis politiques, dont 9 viennent de signer leur adhésion à l'Union sacrée. Pour sa part, la présidente du regroupement AAAC, dit adhérer à l'Union sacrée de la nation pour soutenir l'action du Chef de l'Etat. Le regroupement politique Alliance des acteurs pour la bonne gouvernance de la RDC (AABC) de Julien Paluku explique son adhésion à la nouvelle majorité par le souci d'accompagner le Président de la République afin d'atteindre les objectifs qu'il s'est assigné à long, moyen et court termes.

Ituri : plus de 800 déplacés internes vivent dans les conditions difficiles à Bunia et ses environs. Des affrontements opposant les forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) à un groupe des miliciens de la Force Patriotique et Intégrationniste du Congo (FPIC) sont à la base de ces déplacements massifs. C'est depuis le début de la semaine du 18 janvier que ces combats sont signalés au centre de négoce de Nyangaray, situé à environ 30 km de Bunia en secteur de Walendu Djatsi. Plusieurs civils ont été tués et des maisons incendiées. Ce qui a provoqué un déplacement massif des habitants de cette entité et de ceux se trouvant dans la périphérie. Certains sont arrivés ici à Bunia ; d'autres se sont dirigés vers les villages Magalabo, Mwanga et Kotoni au sud du territoire d'Irumu. Ces habitants traversent une période difficile car ils n'ont reçu aucune aide pour soulager leur souffrance, affirme le chef de cette chefferie. Des enfants séparés de leurs parents lors de la fuite ne savent plus à qui tendre la main pour recevoir une quelconque assistance.

Nord-Kivu : plus de 750 ménages vivent en situation difficile à Mabalako. « Ces déplacés sont répartis dans différents sites de campement, par exemple à Cantine. On a au total sept sites de campement. Et ces sites sont dans des maisons inhabitées, soit inachevées. Et les déplacés vivent sans aucune assistance humanitaire », a détaillé le président de la société civile de ce groupement. Selon lui, ces déplacés viennent du secteur de Rwenzori depuis le 26 décembre de l'année dernière. Ils ne vivent que de petites assistances récoltées par la population. Il a demandé au gouvernement et ses partenaires humanitaires de songer à cette population déplacée.

Chérubin Okende : « La nébuleuse de la coalition FCC-CACH est qu'elle se perdait dans des querelles byzantines et manque de maturité politique » Les députés nationaux membres des regroupements politiques Ensemble pour le changement et Mouvement de libération du Congo (MLC) et Alliés ont signé vendredi 22 janvier, la motion de défiance contre le Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba. Une motion de censure introduite au Bureau d'âge « pour parachever » le processus qui a commencé avec la déchéance du Bureau Mabunda, en décembre dernier. En signant ce document, Ensemble et MLC adhèrent à l'Union sacrée de la nation ? Non, rétorque le député Chérubin Okende. Leurs signatures ne signifient pas leur adhésion automatique à l'Union sacrée de la nation. Dans cette interview, il fustige aussi les propos de Jean-Marc Kabunda, qui a affirmé que Moïse Katumbi et Bemba ont exigé des postes à Félix Tshisekedi. « Je pense que nous devons avoir une stature de véritable homme d'Etat pour éviter certaines dérives », dit-il. Interview.

Radio Okapi : Vous venez d'apposer votre signature sur la motion de défiance contre le Premier ministre Sylvestre Ilunga. Pourquoi c'est seulement aujourd'hui que vous décidez de signer cette motion ? Chérubin Okende : Je dois d'abord rappeler que l'initiative de cette motion de censure revient à ma famille politique et personnellement à Chérubin Okende. C'est moi l'initiateur de la motion de censure. Ma motivation est que nous avons constaté les mauvaises performances du gouvernement, l'insécurité, la situation économique est par terre, il y a un désastre sur le plan social. Tout ça a motivé notre initiative pour interroger le gouvernement, compte tenu du programme présenté lors de son investiture.

Et vous pensez que ce programme n'a pas produit des résultats attendus ? C'est un fiasco généralisé. Après avoir proposé l'initiative de la motion de censure, tous les amis qui incarnons aujourd'hui la volonté de changer systématiquement la gouvernance de notre pays, sous la vision partagée avec le Président de la République que nous appelons Union sacrée pour la nation, nous avons donc impulsé cette dynamique, parce que nous sommes en train d'envisager la mise en place réelle et conforme aux desideratas du peuple de cette nouvelle dynamique Union sacrée de la nation. Donc, c'est le parachèvement d'un processus qui a commencé par la déchéance du Bureau de l'Assemblée nationale et aujourd'hui, avec cette motion, nous espérons certainement que nous allons atteindre notre objectif, surtout que nous avons un couloir, ce temps de flottement, c'est le couloir que nous voudrions accorder au Premier ministre de sortir tête haute, en acceptant de remettre sa démission et celle de son gouvernement au Président la République. Mais la sagesse de Sylvestre Ilunga n'a pas été rencontrée, voilà pourquoi nous sommes finalement obligés d'actionner la finalisation de cette motion de censure.

Cela veut dire qu'à travers vos signatures de cette motion de censure, vous venez d'adhérer à l'Union sacrée de la nation, vous, Ensemble pour la nation et le Mouvement de libération du Congo (MLC) et alliés ? Pas du tout. C'est pourquoi je nuance bien mon expression. La vision partagée avec le Président de la République pour que nous puissions construire un large consensus national autour d'une union sacrée est une vision que nous devons formaliser. Lorsque nos leaders, Jean-Pierre Bemba et Moïse Katumbi ont rencontré le Président de la République, ils lui ont donné un cahier de charges où nous devrions d'abord circonscrire le cadre de l'Union sacrée. C'est-à-dire donner une forme qui soit compatible avec la vision et déterminer les axes prioritaires de la gouvernance pour que nous ne tombions plus dans les mêmes erreurs et incohérences que la coalition FCC-CACH et définir le profil de ceux qui sont susceptibles d'animer nos institutions pour éviter de déshabiller Saint Pierre pour habiller Saint Paul.

Vous ne pensez pas que vous êtes trop exigeants et que c'est pour cela que le député UDPS Jean-Marc Kabund a affirmé récemment qu'en cherchant à adhérer à l'Union sacrée, Katumbi et Bemba sont en quête des postes ? Il ne s'agit pas de cela. C'est la nébuleuse de cette coalition FCC-CACH qui a fait qu'au lieu de circonscrire le cadre, ils se perdaient deux années durant, dans des querelles byzantines, des chamailleries puérides, manque de maturité politique, au lieu de construire et d'investir pour le pays. En plus, nous avons trouvé que c'était un comportement indélicat lorsque le président intérimaire de l'UDPS, l'honorable Jean-Marc Kabund se permet de déclarer des choses qui ne sont pas dans la quintessence de l'audience que le Chef de l'Etat a accordée à Moïse Katumbi et Jean-Pierre Bemba, audience à laquelle lui en tant que représentant de l'UDPS a aussi participé. Je pense que nous devrions avoir une stature de véritable homme d'Etat pour éviter certaines dérives. Nous avons produit un communiqué conjoint des groupes parlementaires pour fustiger ce comportement peu recommandable de l'honorable Jean-Marc Kabund.

Motion de censure contre Sylvestre Ilunga pour « défaillance et incompétence notoire ». « Pour être recevable, cette motion devrait être signée par ¼ de députés nationaux, donc le minimum requis est de 125 députés. Or, dans le cas d'espèce, c'est 301 députés qui veulent le départ du Premier ministre Sylvestre Ilunga pour défaillance et incompétence notoire dans la conduite des affaires de l'Etat », indique le député André Mbata, qui se base sur les articles 100 et 146 de la Constitution. Selon l'article 146 de la Constitution l'Assemblée nationale peut mettre en cause la responsabilité du Gouvernement ou d'un membre du Gouvernement par le vote d'une motion de censure ou de défiance. Cette motion, une fois déclarée recevable, devra donc être examinée dans 48 heures, soit lundi 25 janvier prochain, conformément au règlement intérieur de l'Assemblée Nationale, explique le député national Andre Mbata.

Zone de libre-échange : la RDC et le Rwanda devraient développer le partenariat gagnant-gagnant (Acacia Bandobola). La ministre congolaise de l'Economie, Acacia Bandobola et son homologue rwandaise du Commerce et Industrie Souraya Akuziye Remiye, ont exprimé ce vœu, vendredi 22 janvier à Kinshasa. Les deux ministres ont convenu de mettre en place une mission mixte pouvant élaborer une feuille de route pour améliorer la relation économique entre les deux pays. L'Assemblée Nationale a adopté vendredi 22 janvier le projet de loi autorisant la ratification de l'Accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine. Il restera donc au Sénat d'autoriser aussi la ratification de la RDC à cet Accord pour qu'il entre en vigueur en RDC deux ans après sa signature par le pays. Une fois ratifiée par la RDC, cet accord apportera beaucoup de changement sur le plan commercial et résoudra le problème de multi appartenance de la RDC aux organisations régionales.

La MIBA produit 42 000 carats de diamant en l'espace de 5 mois. Cette performance réalisée entre septembre 2020 jusqu'au mois de janvier 2021, est le fruit de la dotation financière de 5 millions USD que le gouvernement central a remis pour la relance des activités minières à la MIBA. En octobre 2020, la MIBA avait produit 78 carats de diamant. C'est la première production obtenue, après une année d'arrêt d'activités minières au sein du polygone minier. Les autorités de l'entreprise étaient présentes au polygone minier pour voir et aussi présenter la première production.

42 députés nationaux PPRD adhèrent « individuellement et librement » à l'Union sacrée pour la nation. L'essentiel de leur démarche reste de soutenir le programme du Président de la République : « La particularité de notre liste est que chacun de nous adhère individuellement et librement. Et le Chef de l'Etat a été clair lors de la dernière rencontre : l'Union sacrée n'est pas un parti politique. C'est une vision, une dynamique mise en place. Nous avons répondu à l'appel du Chef de l'Etat, et chacun de nous demeure membre du PPRD », a fait savoir le député Guy Mafuta. D'autres élus nationaux ont aussi annoncé leur adhésion dans « les heures qui viennent. » « Le règlement intérieur de l'Assemblée nationale est très clair. Nul n'a quitté délibérément son parti politique. Et de ce point de vue, l'arrêt de la Cour constitutionnelle a été plus explicite. Nous contribuons à l'édifice de l'USN, en soutenant le Chef de l'Etat dans sa vision. J'aime le dire, le seul Congolais qui a proposé un programme à la nation congolaise reste le Chef de l'Etat », précise-t-il. Le regroupement politique Alliance pour la transformation intégrale du Congo (ATIC) a aussi signé son adhésion à l'USN. Il comprend 12 députés nationaux.

Dimanche 24 janvier.

Stabilité en Ituri : l'assemblée provinciale demande au gouvernement de respecter ses engagements, afin de permettre à cette province de retrouver la stabilité pour poursuivre son processus de développement. C'est ce qu'a déclaré la porte-parole de cette institution, après une audience que leur a accordée le samedi 23 janvier la délégation des évêques membres de l'Association des Conférences épiscopales de l'Afrique Centrale (ACEAC) et de la Conférence épiscopale nationale du Congo qui séjourne à Bunia. La même délégation a aussi échangé avec l'équipe de l'Exécutif provincial conduite par le vice-gouverneur. De son côté, le chef de bureau de la Monusco, a déclaré que la solution pour pacifier cette province passe par la contribution de tout le monde. C'est pourquoi, il se dit content de l'arrivée de ces évêques de l'Eglise catholique qui, explique-t-il, jouent un rôle très important dans la recherche de solutions aux problèmes auxquels fait face la RDC.

Beni : une mission à Kamango et Nobili pour encourager les Fardc et la population qui reçoit les déplacés. Le gouvernement provincial du Nord-Kivu, les Fardc et la Monusco ont effectué le samedi 23 janvier une mission conjointe dans les localités de Kamango et Nobili en territoire de Beni où se trouvent des déplacés qui fuient ces dernières semaines les attaques des ADF dans le secteur de Rwenzori. Selon le gouverneur du Nord-Kivu, l'objectif de cette mission était d'encourager la population qui reçoit ces déplacés dans des familles d'accueil mais aussi encourager les forces de défense et de sécurité ainsi que les casques bleus de la Monusco déployés à Kamango et Nobili pour protéger la population. La cheffe de Bureau de la Monusco à Beni a annoncé l'installation d'une nouvelle base des casques bleus de la Monusco à Mutwanga dans le secteur de Rwenzori pour sécuriser la population face aux attaques des ADF.

Mbuji-Mayi : le prix du sac de ciment passe de 23 à 33 USD. Il y a de cela 3 mois, le ciment était ramené au Kasai-Oriental par le port de Ndomba, dans le cadre du projet financé par le Fonds de promotion de l'industrie (FPI). Ce projet est actuellement confronté aux difficultés à la suite de la diminution des pluies au mois de novembre dernier. C'est ainsi que le bateau MV Mongaza ne pouvait plus accoster à cause de banc de sable et de la voie fluviale non balisée entre Lusambo-Ndomba. Le directeur provincial de la FEC ajoute : « L'offre est très insuffisante et la demande très importante. Nous espérons qu'avec le début des travaux de balisage du port de Ndomba, les choses pourront vraiment se normaliser. Mais surtout, nous comptons sur la SNCC, pour qu'elle puisse en attendant toutes ces choses, multiplier les fréquences de manière à ce que nous ayons un stock très important localement et là ça répondra à la demande qui est très importante ».

Covid-19 en RDC : 156 nouveaux cas confirmés, 7 décès, 2 guéris le 23 janvier. Le bulletin du Comité multisectoriel de lutte contre la pandémie de Covid-19 de ce dimanche 24 janvier renseigne que 156 nouveaux cas confirmés, dont 112 à Kinshasa, 28 dans le Haut-Katanga, 15 au Sud-Kivu et 1 à la Tshopo ont été enregistrés samedi 23 Janvier sur les 728 échantillons testés. Ce qui fait que depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas est de 21.868. Au total, il y a eu 660 décès et 14.905 personnes guéries.

Le 24 janvier 2019 : ce jour-là, Félix Tshisekedi prêtait serment et devenait le 5e président de la RDC. La cérémonie de passation de pouvoir entre le président Joseph Kabila et son successeur se déroule au Palais de la Nation à Kinshasa, bureau officiel du président de la RDC. C'était le premier transfert pacifique du pouvoir dans le pays depuis son accession à l'indépendance en 1960. Dans son discours à cette occasion, le cinquième président de la RDC avait annoncé la libération de tous les prisonniers politiques, le rétablissement de l'autorité de l'Etat, la lutte contre la corruption et l'impunité ainsi que la pacification territoire national par l'éradication des groupes armés.

Ensemble de Moise Katumbi et deux autres regroupements politiques reçus par l'informateur. « Aucun Congolais patriote ne peut s'opposer à l'idée de développer la RDC. C'est ainsi que le Rassemblement Politique des Forces acquises au Changement a marqué son adhésion à l'Union sacrée », a affirmé Emery Okundji, seul député national de cette plateforme. L'Ensemble de Moise Katumbi était conduit par Dieudonné Bolengetenge, chef de fil. Pour le Collectif des députés nationaux de 26 provinces, C26, il était question de s'assurer que le travail de l'informateur répond à l'Intérêt général du peuple.

Nord-Kivu : affrontement entre Fardc et les miliciens de FPP/AP de Kabido à Buleusa. Ce dimanche, indiquent des sources locales, la situation est redevenue calme. Elles renseignent que les tirs ont commencé vers 11 h locales lorsque les FARDC ont attaqué les miliciens de FPP/AP qui venaient de Bukumbirwa dans leur bastion vers Mbwavinya et ont tué 1 milicien. En réaction, vers 14 h, ces miliciens ont planifié et mis en exécution une contre-offensive avec des armes lourdes et légères. Des combats qui ont duré plus de 5 heures ajoutent les sources qui dressent un bilan de 3 soldats Fardc tués et 1 enfant d'un militaire et 3 blessés. Du côté AFPP/AP, l'on a enregistré 1 mort et 3 blessés selon les mêmes sources. Des miliciens de Kabido ont procédé à un pillage systématique du camp Fardc avant de se retirer de Buleusa. Plusieurs habitants se sont encore déplacés vers Miriki, Kanyabayonga, Kirumba et Kayina dans le territoire de Lubero. Tandis que d'autres ont trouvé refuge dans la forêt.

Adhésion de la RDC à la ZLEC : la libre circulation des personnes et le marché concurrentiel parmi les avantages. En ratifiant l'accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine, l'article 4 de l'accord oblige la RDC comme les autres États à éliminer progressivement les barrières tarifaires et non-tarifaires au commerce des marchandises. Ce qui va impliquer la diminution sensible des taxes et tracasseries à l'importation et à l'exportation des marchandises. Avec l'obligation pour la RDC de libéraliser le commerce des services publics, les investisseurs privés pourront désormais concurrencer la Snel et la Regideso en investissant aussi dans les secteurs d'électricité et d'eau. Ce qui pourra permettre à tout congolais d'être mieux desservi et à un coût compétitif. La RDC partageant ses frontières avec neuf voisins son adhésion à la zone de libre-échange va permettre à la population de s'approvisionner en produit de première nécessité à

partir des pays étrangers ou même à faire couler sa production locale dans ces pays limitrophes. L'adhésion de la RDC à la zone de libre-échange ne présente pas que des avantages mais aussi beaucoup de défis pour le gouvernement afin de faire face à la concurrence.

Les partis CDR, UR et PFC quittent le regroupement CCU et Alliés. Ils expliquent cette décision par le fait que Lambert Mende a levé l'option de rallier l'Union sacrée de la Nation, sans les consulter. « Ne pouvant pas nous associer à cette décision, aux motivations turbides et peu convaincantes, nous avons décidé de rester au FCC par loyauté et de quitter par conséquent le regroupement politique CCU et Alliés". Afin de sauvegarder notre personnalité identitaire, nous avons opté pour la dénomination Ligue des Patriotes », a déclaré André-Alain Atundu.

Sylvestre Ilunga à Lubumbashi. Des observateurs estiment que le Premier ministre ne manquera pas de discuter avec Joseph Kabila, autorité morale du Front commun pour le Congo (FCC) de la motion de censure initiée contre lui à l'Assemblée nationale. Au sujet de sa rencontre avec l'ancien président Kabila, Albert Lieke, porte-parole de Sylvestre Ilunga précise dans un tweet sur le compte officiel de la Primature, qu'il est à Lubumbashi « pour une réunion avec son Excellence Joseph Kabila Kabange, Autorité morale du Front Commun pour le Congo, FCC. » En effet, plus de 300 députés se réclamant de l'Union Sacrée pour la Nation ont signé la motion de censure contre le chef de gouvernement.

Lundi 25 janvier.

Augustin Kabuya : « Félix Tshisekedi était obligé d'arrêter la machine FCC-CACH pour regarder dans une autre direction ». Radio Okapi a approché le secrétaire général de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), Augustin Kabuya. Il parle du bilan du successeur de Joseph Kabila, de l'Union sacrée pour la nation et de la polémique concernant l'adhésion ou pas de Moïse Katumbi et Jean-Pierre Bemba dans cette Union sacrée. **Interview.**

Radio Okapi : le Président Félix Tshisekedi avait promis de refaire l'Etat avec le slogan « Le peuple d'abord ». Deux ans après, qu'en est-il ? Augustin Kabuya : je ne serai pas long. Le chef de l'Etat lui-même s'était adressé dernièrement dans son discours sur l'Etat de nation. Il avait dit qu'il a subi pendant deux ans des humiliations. Il avait tout dit, et cela ne nécessite pas que je fasse un commentaire. Quand il s'était rendu compte que les intérêts de notre peuple étaient en train d'être foulés aux pieds, il était obligé d'arrêter la machine FCC-CACH pour regarder dans une autre direction et aujourd'hui, nous parlons de l'Union sacrée pour la nation congolaise.

Pour une certaine opinion, vous l'avez reconnu vous-même, la coalition FCC-CACH est un aveu d'échec et qu'il va falloir repenser la gouvernance. Quelle priorité pour les années qui restent ? Non. Dire que c'est un aveu d'échec, c'est trop fort. Je n'ai pas reconnu l'échec. Il y a eu plusieurs réalisations du Chef de l'Etat que nous reconnaissons tous. Ne pas reconnaître le mérite du Chef de l'Etat, c'est de la mauvaise foi. Il ne s'agit pas d'un aveu d'échec. Le Chef de l'Etat a fait l'état de lieu de son parcours depuis qu'il est arrivé au pouvoir, mais il n'a pas dit qu'il a échoué. [Il ne faut pas] m'attribuer des propos de ce que je n'ai pas dit, je n'ai pas dit ça. Cela pouvait passer dans l'opinion que le secrétaire général de l'UDPS a reconnu leur échec. Ce n'est pas ça, ce n'est pas ce que j'ai dit.

Donc, vous avez réussi, deux ans après, à faire quelque chose pour le peuple ? Quand vous insistez là-dessus, je suis un peu surpris. Il y a beaucoup de réalisations que vous, en tant que l'homme de la presse, vous connaissez, mieux que quiconque.

Sur le plan économique, qu'est-ce qui a marché ? Aujourd'hui, l'économie mondiale a eu des difficultés à cause de la Covid-19. Toutes les grandes nations du monde sont en difficulté, sauf en RDC, où vous voulez que le Chef de l'Etat invente des choses qui ne sont pas correctes avec le contexte politique actuel !

Sur le plan international ? La RDC, aujourd'hui, est en bon terme avec tous les voisins de ses 9 frontières, vous pouvez entrer, et parler avec les habitants de ce pays et leurs dirigeants. La Belgique l'a reconnu. Il n'y a qu'ici chez nous, où on voit encore des grains de sable de cette politique internationale menée par le Chef de l'Etat.

Katumbi et Bemba éprouvent des difficultés pour accompagner le Chef de l'Etat dans ce projet de l'Union sacrée. Pensez-vous que s'ils ne sont pas dans la barque, ce serait un problème ? Merci beaucoup. Je m'attendais à cette question. Nous avons l'opposition pendant 37 ans et nous connaissons le poids de la politique d'exclusion. Katumbi et Bemba sont des Congolais, nous avons besoin d'eux, pour construire. Nous avons besoin d'eux.

Certains interprètent les propos de Mende, en disant que l'Union sacrée est le FCC-CACH bis... Quand nous avons mis ensemble le Rassemblement de l'opposition [chapeauté à l'époque par le Président de l'UDPS, Etienne Tshisekedi], il y a de ceux qui ne voulaient pas travailler avec Moïse Katumbi. Et nous avons dit que nous allons travailler avec lui. Est-ce qu'il a trahi ? Est-ce qu'il est rentré chez Joseph Kabila ? La réponse est non. Pourquoi Lambert Mende ne peut pas changer lui aussi.

Donc, l'Union sacrée est une blanchisserie ? L'Union sacrée n'est pas une blanchisserie, ce sont les mêmes propos qu'on avait dit du temps du Rassemblement de l'opposition.

En 2023, la RDC ira aux élections. Est-ce que l'UDPS s'intéresse à la Présidence de la République ? Nous sommes encore en 2021. La question que vous me posez concerne 2023. Je n'ai jamais vu un parti politique qui dira qu'il n'est pas intéressé par la Présidence de la République. D'ailleurs, quand j'avais refusé d'intégrer les institutions, j'avais dit que je reste dans le parti pour la victoire de son excellence Félix Tshisekedi en 2023. Je ne peux pas me contredire aujourd'hui.

Quel est le message que vous adressez aux membres de l'UDPS en particulier et de manière générale aux Congolais, deux ans après l'accession au pouvoir de l'UDPS ? Je suis préoccupé par la situation de notre pays. Laissez les Congolais qui prennent une décision sur une matière quelconque. Mieux vaut la fin d'une chose que son commencement. Je vous remercie de m'avoir donné l'opportunité de clarifier certaines choses et de prêcher l'amour parmi les Congolais.

Affaire Ngoy Mulunda : l'ONG Justicia plaide pour un procès équitable et sans interférences politiques. « Nous demandons également que toutes interférences politiques puissent cesser, afin que le procès puisse se dérouler dans le respect des règles qui régissent l'organisation d'un procès juste et équitable et ce n'est que de cette façon-là que nous contribuerons à la restauration de la paix à la restauration de la cohésion sociale ainsi que de la quiétude indispensable pour le développement de notre pays », a déclaré le président de Justicia ASBL. Toutefois, il a dénoncé la montée en flèche des discours haineux, d'incitation à la haine tribale, ainsi que de séparation et d'incitation à la violence sur les réseaux sociaux, dans les rassemblements dans les meetings ou même les réunions de partis politiques ou des rassemblements religieux. Justicia ASBL invite les autorités congolaises à prendre toutes les mesures qui s'imposent « pour faire baisser la tension dans le pays et particulièrement dans le Haut-Katanga.

Zone de libre-échange : la RDC confrontée à plusieurs défis. Selon des députés nationaux, en ratifiant l'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, la RDC risque de voir son économie complètement s'effondrer si certaines précautions ne sont pas prises. Au regard de la forte concurrence commerciale à laquelle elle sera appelée à faire face avec les autres pays africains, la RDC devra urgemment orienter un budget conséquent dans l'investissement. Ces députés affirment que le gouvernement doit lutter prioritairement contre l'enclavement des provinces en construisant les infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires et marines capables de faciliter la libre circulation interne de la population et des marchandises. L'adhésion de la RDC à la Zone de Libre-échange ne peut booster son développement que si le gouvernement investit efficacement dans les secteurs agroalimentaires, la transformation industrielle des produits ainsi qu'en soutenant les producteurs locaux.

Ferdinand Kambere : « Le bilan à mi-parcours de la gouvernance de l'UDPS est catastrophique ». 24 Janvier 2019-24 Janvier 2021. Cela fait exactement 2 ans jour pour jour que le président Felix Tshisekedi a accédé à la magistrature suprême. Pour Ferdinand Kambere, Secrétaire permanent adjoint du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), le bilan de Félix Tshisekedi est « chaotique ».

Radio Okapi : Deux ans après l'alternance et la passation pacifique du pouvoir, quel bilan faire à mi-parcours du bilan de Félix Tshisekedi ? Ferdinand Kambere : C'est une catastrophe. Le Président lui-même a juré depuis des mois à ne pas convoquer le Conseil des ministres. Entre temps, son parti pousse les députés, par l'achat de conscience [à adhérer à sa vision]. Et l'attitude de l'ancien Président de la République, autorité morale du Front commun pour le Congo (FCC), il a pris du recul, non pas par faiblesse, mais parce qu'il sait que ce qui a été fait, c'était pour donner la place aux nouvelles institutions de fonctionner. Mais il y a une volonté d'un côté de tout torpiller, alors qu'il y a la Constitution et des règlements. Et maintenant, on veut faire participer la Cour constitutionnelle dans ce tripatouillage, on veut faire participer le Bureau d'âge dans cela, et les gens semblent se complaire. Et le Président de la République et l'UDPS ne savent pas que seuls les partis politiques qui ont participé aux élections de 2018 qui ont des élus à l'Assemblée nationale.

Reconnaissez-vous que l'Union sacrée est un aveu d'échec de la coalition FCC-CACH ? Non. C'est une illusion pour organiser une escroquerie politique, et vouloir couvrir cet affront contre une démocratie chèrement acquise. Ça faisait 60 ans, si ce n'était pas Joseph Kabila avec qui on a eu cette alternance, appuyé par toute la communauté internationale, à

travers la mission qui est ici, pour que dans sa mission de stabiliser le pays qu'il y ait la démocratie, on en serait arrivé là ? Maintenant, un bénéficiaire de cette alternance démocratique arrive au pouvoir, et il a un pouvoir totalitaire et dictatorial.

Selon certains observateurs, c'est l'échec commun et vous devez l'assumer et le partager ensemble... Non. L'échec ne va pas être partagé.

Mais vous étiez à Mbuela Lodge pour partager les postes. Oui, heureusement que vous en reparlez. Au début de chaque législature, on identifie la majorité, parce au sein de cette majorité qu'est issu le gouvernement. Et pour être investi, il doit avoir un programme. Comme il y avait deux forces politiques distinctes qui se mettaient ensemble, le FCC et le CACH, il fallait mettre ensemble un programme commun qui allait être soumis au niveau du Parlement. Nous le disons toujours, c'est au-début qu'on identifie la majorité. Au lieu d'évaluer ce programme à mi-parcours, ça se passe partout comme ça, mais l'objectif de notre partenaire est de tout chambouler.

Pour les années qui restent, quels sont les défis à relever. Ces agissements démontrent que ces gens ne pensent pas aux élections. Les défis sont majeurs et les premiers, c'est se battre pour qu'il y ait la stabilité politique au niveau du fonctionnement des institutions. Qu'on organise l'économie. Eux qui disaient hier que l'Union sacrée n'est pas un parti, eux qui disaient que le FCC n'a pas de personnalité et que c'était un accord, mais ils disent à leurs partenaires Jean-Pierre Bemba et Katumbi de ne pas espérer avoir un accord. Mais on est dans quoi ? On est le MPR [Mouvement populaire de la révolution, ancien parti unique de la RDC, dirigé par le feu Président Mobutu], on est dans ça, vouloir ou pas.

Kinshasa : les sauts-de-mouton rendent la circulation fluide. « Honnêtement, ça roule bien. Au début, on ne pensait pas que ça allait se passer comme ça. On trouve que la circulation est assez fluide », se réjouit un conducteur. « Moi je pensais, que les sauts-de-mouton allaient poser des problèmes pour nous qui conduisons. Mais apparemment, les gens se sont adaptés rapidement, mais il faut peut-être éviter que les motos montent sur les sauts de moutons », a déclaré un conducteur qui roulait sur l'ouvrage », propose-t-il. Si la construction des sauts-de-mouton a facilité la circulation des voitures, il se pose cependant un problème de canalisation des eaux au niveau de ces ouvrages. Un belge en séjour à Kinshasa pense qu'améliorer la mobilité de plus de 12 millions d'habitants est un enjeu énorme. Il conseille de donner priorité au transport en commun et puis « mettre de côté littéralement les grosses 4/4 », a-t-il proposé.

Plus de 90 000 Centrafricains demandent l'asile en RDC. Leurs traversées massives ont commencé depuis le 24 décembre dernier, à la suite des conflits pré et post électoraux en RCA. Selon des sources officielles, la plupart de nouveaux arrivants, proviennent des villes centrafricaines de Béma, de Bangassou, et plus récemment de Bangui la capitale. Après la traversée, ces demandeurs d'asile se sont installés à proximité de la rivière Ubangi, sur l'autre rive de la RDC, soit carrément sur des îlots ou bancs de sable. D'autres encore restent dans des familles d'accueil. Mais tous manquent de nourriture, d'abris adéquats, d'eau potable et de soins de santé. Le HCR a lancé l'opération d'enregistrement biométrique afin d'avoir des statistiques fiables. Cette agence onusienne vient aussi de dépêcher un important lot des non-vivres, dont des matelas, des couvertures, des moustiquaires, des ustensiles de cuisine, des bâches et des masques.

Beni : l'administrateur assistant appelle la population à ne pas céder à la manipulation. L'administrateur assistant du territoire de Beni a interpellé la jeunesse à ne plus céder à la manipulation : « Il ne faut pas rester dans cette catégorie de personnes qui sont manipulées. N'oublions pas que nous sommes dans la souffrance. Comment accepter de nous ajouter encore d'autres problèmes qui accentuent nos souffrances ? Vous savez ce qui se passe ailleurs ici dans le territoire. Au lieu de se parler autour d'un problème, on y ajoute d'autres. Les ADF tuent ; nous, populations, nous voulons aussi tuer. On ne sait plus distinguer qui est ADF et qui est cet autre ennemi ». La population locale doit faire confiance aux autorités établies.

Les braquages diurnes se multiplient à Bukavu. Les voleurs à main armée braquent librement les paisibles citoyens en pleine journée, au vu et au su de tout le monde, comme ç'a été le cas dimanche 24 janvier à Nguba au quartier Nyalukemba. Cette nouvelle forme de banditisme inquiète la population civile, qui sollicite plus de proactivité de la part des forces de sécurité. Le bureau urbain de la société civile invite la population et les forces de sécurité urbaine à un sursaut de solidarité en pareilles circonstances. La police provinciale reconnaît qu'elle fait face au problème de sous-effectif. Elle rassure cependant la population de sa ferme détermination de combattre l'insécurité.

Inhumation de 18 victimes des dernières pluies à Mbanza-Ngungu. Après un mois et trois semaines, les dépouilles des victimes des pluies torrentielles du 2 et 3 décembre 2020, qui étaient gardées à la morgue de Nsona-Nkulu, ont été enterrées au cimetière Nécropole Mwakasa, dans la périphérie de Mbanza-Ngungu, où s'est déroulée la cérémonie. La prise en charge des obsèques a été totalement assurée par le gouvernement provincial du Kongo-Central. Les victimes (cinq adultes et douze enfants) ont été enterrées de manière digne, et leurs familles ont également reçu une enveloppe des mains du gouverneur.

Guylain Nyembo, nouveau Directeur de cabinet de Félix Tshisekedi, qui succède à Vital Kamerhe, condamné à vingt ans des travaux forcés pour détournement des deniers publics. Diplômé en économie, Guylain Nyembo Mbwizia était jusqu'ici directeur de cabinet adjoint du Chef de l'Etat en charge de l'économie et finances.

Mardi 26 janvier.

Nord-Ubangi : 6 pêcheurs kidnappés par de présumés rebelles centrafricains. Les présumés rebelles centrafricains anti-balaka sont accusés d'être des auteurs de kidnapping des 6 pêcheurs congolais sur la rivière Ubangi. Ils exigent une rançon pour les libérer. Ces rebelles présents sur le sol congolais œuvrent dans la cellule de Mogoró, quartier Fiwa, commune de Molegbe dans la ville de Gbadolite. Ces rebelles centrafricains en repli commencent à peser sur le vécu quotidien des congolais

Nord-Kivu : arrivée au sud de Lubero d'une nouvelle vague des déplacés en provenance de de Buleusa. Ces personnes viennent principalement de Buleusa dans le territoire de Walikale voisin, fuient les affrontements intenses qui opposent les Fardc aux miliciens de FPP/AP alliés. Ces déplacés sont dans des familles d'accueil et elles plaident pour une intervention des humanitaires et des « autorités compétentes ». Le président de la société civile de Kanyabayonga, parle de près de 500 ménages de plus enregistrés à Kanyabayonga, et plusieurs autres dans les entités voisines tel que Miriki et Mbwavinywa. Ces déplacés s'ajoutent à plus de 2000 autres ménages de la première vague, venus au début de ce mois de janvier.

Modeste Bahati reçoit les délégations du MLC, PALU, G26 et de l'AR. L'informateur Modeste Bahati a reçu lundi 25 janvier, les délégations du Mouvement de libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba et le regroupement Alternance pour la République (AR) qui s'identifie à Moise Katumbi. Il a aussi reçu, le même lundi, les deux factions du Parti lumumbiste unifié (PALU), l'une conduite par Godefroid Mayobo et l'autre par Willy Makishi et il a aussi reçu le groupe dénommé G 26. Ils sont venus à cet effet confirmer leur adhésion à l'idée du chef de l'Etat pour le changement de la gouvernance.

Assemblée nationale : la déclaration individuelle d'appartenance à la majorité ou à l'opposition viole la constitution (FCC). « Les partis politiques et regroupements politiques membres du Front commun pour le Congo ainsi que leurs députés ne sauraient accéder à votre demande illégale et vous demandent de ne vous en tenir qu'aux seules déclarations d'appartenance à la majorité ou à l'opposition faites au début de la législature. L'article 54 alinéa 7 et 8 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale stipule que : « chaque député est membre du groupe parlementaire auquel appartient le parti politique dans le cadre duquel il a été élu. Les groupes parlementaires sont constitués pour une durée de la législature », rappelle la lettre signée par les présidents des partis et regroupements politiques du FCC. « Le point relatif à l'identification de la majorité parlementaire ne figure ni dans la décision de convocation de la session extraordinaire encore moins dans l'arrêt de la Cour constitutionnelle », argumentent les présidents des partis et regroupements politiques du FCC.

La société civile demande au président Tshisekedi de doter rapidement le pays d'un gouvernement responsable. Dans une déclaration commune faite lundi 25 janvier à Kinshasa, la nouvelle société civile du Congo (NSCC) et le Collectif d'actions de la société civile (CASC) appellent le chef de l'Etat à éviter la lenteur et la cacophonie observée au sein de la classe politique congolaise : « L'absence d'un gouvernement responsable pose des soucis et nous sommes inquiets au niveau des acteurs de la société civile, comme au niveau des acteurs des mouvements citoyens. Nous pensons que la misère a trop duré et qu'il était temps qu'on prenne des décisions pour qu'on commence à amorcer le processus de sauver la communauté nationale qui est en détresse actuellement. Nous avons pensé lancer un vibrant appel au chef de l'Etat, lui dire que le moment est venu d'accélérer les choses. A ce stade nous sommes inquiets du temps que l'informateur est en train de prendre et du temps que prendra le formateur ».

Covid-19 en RDC : la barre de 22 000 cas confirmés franchie. Le bulletin du Comité multisectoriel de lutte contre la pandémie de Coronavirus en RDC de ce mardi 26 janvier renseigne que 94 nouveaux cas confirmés, dont 62 à Kinshasa, 16 dans le Haut-Katanga, 8 au Nord-Kivu, 6 au Kongo- Central et 2 au Sud-Kivu ont été enregistrés le 25 janvier. Ce qui signifie que depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas est de 22.047. Au total, il y a eu 660 décès et 14.968 personnes guéries. Pour la journée du lundi, 53 nouvelles personnes sont sorties guéries dans les CTCos.

Uvira : des combats signalés entre deux groupes armés locaux à Bijombo. Selon la société civile sur place, les Twigwaneho ont contourné la base de la Monusco et des Fardc, avant d'aller attaquer le village de Kihuha vers 4 heures du

matin. Les miliciens Maï Maï ont riposté. Les habitants ont vidé les villages. Certains se sont dirigés vers les villages un peu plus sécurisés de Magunda et Musonjo et d'autres ont fui vers la forêt d'Itombwe, dans le territoire de Mwenga voisin.

Accords de Paris : « le retrait des USA a fait perdre 1.5 milliards USD aux pays en développement » (Fonds vert pour le climat). « Avec le départ des États-Unis des Accords de Paris, les pays en développement n'ont pas pu bénéficier de 1, 5 milliards USD au niveau du Fonds vert pour le climat sans compter les autres mécanismes. On s'attend à ce que les États-Unis reviennent sur la scène mondiale avec un financement qui respecte ou dépasse leur engagement précédent. Ce sera un appui à l'agenda climatique de l'Afrique dont le Président Tshisekedi sera porteur en tant que président de l'UA », a souligné le Coordonnateur du Fonds vert pour le climat. Il rassure que le retour des États-Unis dans les accords de Paris va permettre la mise en œuvre des projets ambitieux à travers les tourbières en Afrique centrale sous le leadership de la RDC.

Nord- Kivu : plus de 20 maisons incendiées lors des échauffourées entre deux communautés de Walikale. Une vingtaine des maisons ont été incendiées, deux personnes grièvement blessées et d'autres portées disparues, lors des échauffourées le week-end dernier entre les clans des Batiri et des Banangiri qui se disputent des concessions foncières dans le groupement Utunda, dans le secteur de Wanyanga. Un élu de Walikale condamne les violences entre ces deux clans et demande aux autorités politico administratives, coutumières et judiciaires de s'imprégner urgemment de cette situation afin d'éviter le pire. L'administrateur du territoire, Sukisa Ndayabaje promet d'envoyer une commission sur place pour s'imprégner de la situation.

Kasai - Central : la Monusco organise un atelier sur la sécurité en faveur des responsables de la territoriale. Selon la Monusco, plusieurs modules sont retenus au cours de ce forum de trois jours dont les notions de la décentralisation et de la déconcentration. Les participants apprennent également les modules liés aux droits de l'homme et aux libertés publiques. A travers cet atelier, la Monusco entend amener les participants à améliorer la gestion de leurs différentes entités. Parmi les participants à ce forum, il y a des administrateurs de territoires et leurs adjoints, des chefs de secteurs et les chefs de division en charge de la territoriale, de l'Intérieur et des Affaires coutumières.

Kongo-Central : 3 membres de la société civile de Songololo recevant des menaces de morts vivent en clandestinité. Ils attribuent eux même cette situation à la dénonciation qu'ils ont faite auprès du gouverneur du Kongo-central, en rapport avec l'inaction de leur comité territorial de sécurité face à la recrudescence de l'insécurité qui secoue le territoire de Songololo. A la suite de leur plainte la semaine dernière, tous les membres du comité territorial de sécurité de Songololo ont été permutés sur décision du gouverneur Atou Matubuana.

Interpellation de Sylvestre Ilunga : l'arrêt de la Cour constitutionnelle viole « systématiquement » la Constitution, selon Justicia ASBL. En effet, l'Assemblée nationale a convoqué une plénière mardi 26 janvier 2021. Elle devra notamment examiner la motion de censure contre le gouvernement, signé par 301 députés nationaux. Pendant ce temps, le Premier ministre Sylvestre Ilunga se retrouve à Lubumbashi dans le Haut-Katanga, pour rencontrer l'ancien Président de la République, Joseph Kabila. Il y a donc risque que le chef du gouvernement soit absent à la plénière et que les députés du Front commun pour le Congo (FCC) boycottent les activités prévues ce mardi. Des observateurs craignent que cette situation conduise à une crise entre le Parlement et le Gouvernement de la RDC. Pour éviter que la situation se dégenère, Justicia ASBL invite les acteurs politiques à privilégier l'intérêt supérieur de la nation et à respecter la constitution, afin d'éviter au pays le blocage qui se profile à l'horizon. « Justicia demande au Premier ministre qui est en droit de refuser de démissionner et de ne pas répondre à l'invitation du bureau d'âge de privilégier sa qualité d'homme d'Etat et l'intérêt supérieur de la nation en acceptant de débloquent la situation actuelle pour éviter les conséquences fâcheuses sur le vécu quotidien ». Justicia interpelle en même temps le Chef de l'Etat en sa qualité de garant du bon fonctionnement de la nation et des institutions à veiller au respect de la constitution. **Assemblée nationale : report de l'examen de la motion de censure contre le Premier ministre** a été reporté à mercredi 27 janvier à 11h. Le report a été motivé par le souci de permettre à Ilunga Ilunkamba, « actuellement en mission à Lubumbashi », de retourner à Kinshasa ce soir afin de présenter ses moyens de défense. **Didi Manara du FCC: « Le Premier ministre ne démissionnera pas ».** Pour le président du groupe Parlementaire PPRD et Alliés, Didi Manara, le bureau d'âge de l'Assemblée nationale n'est pas compétent pour censurer un gouvernement. Dénonçant un retour au régime totalitaire en RDC, il martelait que le Premier ministre Sylvestre Ilunga ne démissionnera pas de ses fonctions. **Ilunga Ilunkamba devra déposer sa démission dans les 24 heures après le vote de la motion (Jacques Djoli).** Le gouvernement Ilunga pourra tomber mercredi 27 janvier, si la majorité des députés vote pour la motion de censure contre le Premier ministre, estime le député du MLC Jacques Djoli. Selon lui, le débat de la constitutionnalité soutenu par le FCC est sans fondement, car la Cour constitutionnelle avait déjà tranché pour le bureau d'âge de l'Assemblée nationale.

L'UDPS appelle les institutions provinciales du Kasai-Oriental à privilégier la paix. Le Kasai-Oriental est la seule province dirigée par le parti au pouvoir. Et depuis quelques mois, les autorités de deux institutions (pouvoir exécutif et législatif) se disputent autour de la gouvernance de cette province.

Le gouvernement assiste les victimes des guerres de Kisangani, après plus de 20 ans d'attente. « Je suis ce jour à Kisangani pour la remise officielle du fonds qui a été débloqué par le gouvernement de la République dénommée fonds de réhabilitation provisoire des victimes des guerres de Kisangani. Tel est l'objectif principal de ma mission ici, ça ne va pas se limiter à ce que nous allons faire aujourd'hui tant les attentes sont immenses », a déclaré le ministre des Droits humains, André Lite. Il a assuré aux médias que le gouvernement tient à assister toutes les populations vulnérables du pays, malgré la crise causée par la pandémie de la COVID-19. Le ministre n'a pas dévoilé l'enveloppe globale qui sera remise aux victimes des guerres de Kisangani, au cours d'une cérémonie publique qui va devoir se tenir, selon son entourage, d'ici à mercredi.

Le Sénégalais Khassim Diagne nommé représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU, pour la protection et les opérations auprès de la Monusco. M. Diagne succède à David Gressly, des États-Unis, à qui le Secrétaire général est profondément reconnaissant pour son dévouement au service de la Monusco. M. Diagne jouit d'une expérience de plus de 25 ans dans les domaines de la protection des réfugiés, des affaires politiques, de la gestion et du contrôle.

Une seconde vague des « Kulunas » attendue à Kaniama Kasese. « Ces jeunes-là qui sont devenus des chefs des gangs et qui pensent que la RDC est une République bananière, qu'il n'y a pas de lois, ni plus d'autorité de l'Etat... Ils se trompent ! L'autorité de l'Etat est là. Nous, en tant que commandant du Service national, avons reçu les instructions claires du commandant suprême. C'est une occasion, et j'annonce la deuxième phase de récupération des kulunas de Kinshasa vers le centre de Kanyama Kasese le mois de février prochain. Je peux même dire en lingala « bobongama (convertissez-vous) », déclaré le commandant du Service national. Selon lui, les kulunas doivent savoir qu'ils seront récupérés.

Mercredi 27 janvier.

Assemblée nationale : l'élection des membres du bureau définitif fixée au 3 février. C'est ce qu'indique la décision numéro 002 du 26 janvier du Bureau d'âge fixant le calendrier de l'élection et l'installation du bureau définitif de l'Assemblée nationale. Le calendrier de l'élection et installation des membres du bureau définitif de la Chambre basse du Parlement, indique la décision, comporte cinq étapes : Dépôt des candidatures ; Examen et validation des candidatures ; Affichages des listes des candidats ; Campagne électorale et audition des messages des candidats ; Election et installation des membres du bureau définitif. Ainsi donc, le 27 janvier, il y aura concertation entre les regroupements politiques en vue de la répartition des responsabilités au sein du bureau définitif de l'Assemblée nationale. Le dépôt des candidatures de déroulera le 28 janvier. Le 29 janvier sera consacré à l'examen et validation des candidatures et le 30 janvier à l'affichage des listes des candidats. Ce bureau définitif remplacera celui de Mme Jeanine Mabunda qui a été destitué le jeudi 10 décembre à l'issue d'un vote consécutif à une pétition initiée ses membres.

Le Premier ministre Ilunga attendu ce mercredi à l'Assemblée nationale. L'Examen de la motion de censure contre le gouvernement Ilunga Ilunkamba par l'Assemblée Nationale se fera ce mercredi 27 janvier. Une plénière est convoquée pour cela à 11h, heure de Kinshasa. Si le Premier ministre ne se présente pas, l'Assemblée plénière va statuer souverainement, a prévenu Christophe Mboso Nkodia Mpuanga, président du bureau d'âge de l'Assemblée nationale. Aux dernières nouvelles, Sylvestre Ilunga Ilunkamba a quitté la ville de Lubumbashi, mardi 26 janvier, dans la soirée à destination de Kinshasa. Bien avant son retour dans la capitale il a été reçu à l'archevêché de Lubumbashi où il a rencontré des évêques de la région ecclésiastique du grand Katanga. Par la suite il a été reçu au siège des associations socio culturelles Divar et Sempya où il s'est entretenu avec leurs dirigeants respectifs. Il a aussi rencontré l'ancien Président de la République Joseph Kabila.

Ilunga Ilunkamba boycotte l'invitation du bureau d'âge de l'Assemblée nationale. « En vertu du règlement intérieur de la chambre basse du parlement et à la lumière des arrêts récents rendus par la Cour constitutionnelle, le champ des compétences du bureau d'âge ne peut aucunement excéder le cadre de la gestion des affaires courantes de l'Assemblée nationale », note le Premier ministre, estimant que « la fameuse motion de censure n'est qu'une manœuvre politicienne sans fondement factuel est au mépris des exigences de l'Etat de droit ». **Le Gouvernement Ilunga Ilunkamba destitué.** L'Assemblée plénière a voté mercredi 27 janvier pour la motion de censure contre le gouvernement Ilunga Ilunkamba (367 voix contre 7 et 2 abstentions). Le premier ministre et son gouvernement ainsi que les députés du FCC ont été absents de la plénière. Malgré leur absence, 382 députés se réclamant de l'Union sacrée de la nation ont pris valablement part au vote. Après sa déchéance, le Premier ministre aura 24 heures pour déposer sa démission au président de la République.

Sud-Ubangi : la situation humanitaire devient déplorable à Zongo, à la suite de l'afflux des réfugiés (société civile).

La société civile déplore le nombre toujours croissant des réfugiés dont la prise en charge pose problème. Elle déplore la destruction de l'environnement ainsi que le manque d'aliments, d'eau potable, d'abris, d'installations hygiéniques et surtout de test de Coronavirus qui devraient être effectués sur les réfugiés.

Nord-Kivu : au moins 300 000 personnes n'ont pas accès à une eau potable à Goma. Pour régler ce problème, plusieurs acteurs étatiques, humanitaires ainsi que le corps diplomatique se réunissent, depuis mardi 26 janvier à Goma, sur invitation du Comité international de la croix rouge (CICR). Pendant deux jours, ils vont réfléchir sur les moyens à réunir pour mettre en place un système qui va au-delà de l'approche humanitaire, a dit la cheffe régionale de la délégation du CICR, Rachel Bernhard. Le CICR intervient dans les projets de construction, réhabilitation et maintenance des infrastructures de production d'eau depuis près de 3 décennies maintenant, à Goma. Selon cette organisation, la croissance exponentielle de la population de Goma à cause de l'insécurité dans les milieux ruraux exacerbe le défi de manque d'eau dans les nouveaux quartiers.

Le parti Congo positif s'oppose à l'adhésion de la RDC à Zone de libre-échange. Son président national, Dieudonne Nkishi, explique que la RDC devrait poser certains préalables pour qu'elle soit compétitive et faire face à la concurrence dans cet espace économique africain. « Il était prévu de créer des zones économiques spéciales en prélude de l'adhésion de notre pays à la zone de libre-échange pour le grand ensemble à savoir : Kinshasa, Katanga, Kivu, Kasai et Equateur. Dites-moi où est-ce que ces zones économiques spéciales sont opérationnelles ? C'est dans cet état là qu'on veut nous amener dans un marché alors que notre pays n'est pas prêt ». Il pense que les zones économiques spéciales représentent « une puissance à exploiter. Après, nous allons avoir des arguments pour pouvoir rentrer dans une Zone de libre-échange continental » dit-il.

Nord-Kivu : les miliciens Maï-Maï Léopard se dit prêt à déposer les armes. Dans une déclaration faite lundi 25 janvier dans le village Kaviniro, leur quartier général, ces miliciens souhaitent un désarmement public dans les plus brefs délais. Ce groupe armé justifie sa décision par le fait d'avoir été sensibilisé sur la vision du chef de l'Etat par la Commission d'Appui au Processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion Communautaire (CIAP-DDRC) /Nord Kivu.

Le ministère de l'environnement a réalisé jusqu'à 115% de ses assignations pour 2020, équivalant de plus 47.623.487,70 USD sur 41.543.893,53 USD d'assignations. Satisfaction due à l'exercice de signature d'actes d'engagement que le ministère impose à tout coordonnateur de l'environnement dans les 26 provinces du pays. Grace à cet exercice devenu obligatoire chaque année, le ministre se réjouit qu'en considérant les mois de novembre et décembre, ils devront atteindre 120% de réalisation.

Nord-Kivu : 18 nouveaux cas de Covid-19 à Butembo en deux semaines. Sept de ces cas en cours de traitement sont notifiés dans la ville de Butembo. Ce chiffre porte ainsi le cumul à 379 cas confirmés de coronavirus dans toute l'antenne, avec 56 décès.

Ngoy Mulunda condamné à 3 ans de servitude pénale, ses avocats surpris. Le Tribunal de paix Lubumbashi Kamalondo a condamné, mardi 26 janvier dans la soirée, le pasteur Daniel Ngoy Mulunda à trois ans de servitude pénale principale avec arrestation immédiate. Il doit aussi payer 500 000 Fc (250 USD) d'amende. Daniel Ngoy Mulunda était poursuivi pour incitation à la haine, propagation des faux bruits et atteinte à la sûreté de l'Etat. Ceci fait suite aux propos qu'il avait tenus le 16 janvier dernier dans son église de Lubumbashi à l'occasion de la célébration du vingtième anniversaire de la mort de Mzee Kabila. Ces propos étaient qualifiés de séparatistes par plusieurs personnes. Tout au long de ce procès ses avocats n'ont cessé de dénoncer le non-respect de la procédure par le Tribunal de céans. **Condamnation de Ngoy Mulunda : « On ne connaît même pas l'endroit où le tribunal a siégé », déplore la défense.** Lors d'une conférence de presse organisée mercredi 27 janvier à Lubumbashi dans le Haut-Katanga, les avocats de la défense du pasteur Daniel Ngoy Mulunda dénoncent la manière dont cette sentence a été prise et rendue publique. « C'est seulement en début d'après-midi que nous venons d'avoir la certitude que le Tribunal s'est réuni la nuit et a rendu la décision de condamnation de l'évêque Mulunda à trois ans de prison ferme sans ni l'avoir invité ni l'avoir vu ni avoir vu ses conseils. Et on ne connaît même pas l'endroit où le tribunal a siégé », a décrié Me Mbuyu Luyongola. Selon lui, l'ancien président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a été condamné sans que le pouvoir en cassation ne lui soit accordé, alors que tout avait été fait légalement. « C'est la surprise totale et générale qu'un Tribunal de droit écrit et professionnel ne puisse pas donner la possibilité à un prévenu d'exercer ses moyens de défense qu'il ne puisse lui donner la possibilité d'assister à son jugement ou il est lui-même condamné. Que le tribunal ne puisse pas donner au collectif de la défense l'accès au dossier », s'est désolé Me Mbuyu.

Ituri : plusieurs villages sur le tronçon Bunia- Komanda vidés de leurs habitants à cause de l'insécurité. Il n'y a pas de signe de vie à partir de Lengabo à cinq km à l'entrée sud de Bunia en progressant vers Chai, Kombokabo, Kaya, Marabo, Holu 1 et 2, Ndoya, Irumu jusqu'à Mangiva à 70 km. Les maisons sont abandonnées par leurs occupants et d'autres ont été pillées ou incendiées. Les herbes ont envahi toutes les parcelles. La circulation est également timide sur ce tronçon où il y a l'ombre de la mort due à l'activisme des miliciens ».

Kasaï- Oriental : 3 membres du Comité de gestion et leurs collaborateurs de l'Enerka suspendus. La direction générale de la Société minière de Bakwanga a confié l'intérim de gestion au responsable de la production à la centrale hydro électrique de Tshiala. La direction générale de la société minière de Bakwanga qui a pris cette disposition, affirme que cette décision intervient suite aux conclusions du rapport d'audit interne diligenté depuis le mois de décembre dernier au sein d'Enerka. D'après la direction de la MIBA, ce rapport révèle certains faits graves tels que celui d'accorder un traitement particulier et spécifique à certains clients dont leurs noms ne figurent pas sur la liste des abonnés de l'entreprise. C'est depuis une année que les agents d'Enerka menacent d'aller en grève pour non-paiement des salaires. Ils soupçonnent les responsables de la direction générale d'être souvent à la base de la malversation financière.

Sud-Kivu : Caritas et l'ONG « PPI » dénoncent des cas de tortures dans les prisons. Des actes de tortures et autres traitements inhumains sont signalés au sein de la prison centrale de Bukavu et celle de Kabare, dans la province du Sud-Kivu. Selon un rapport de l'enquête menée par la Caritas Bukavu et l'organisation Partenariat pour la protection intégrée (PPI), pour être à l'abri des tortures, les détenus sont obligés de payer des frais allant jusqu'à 500\$. Ces deux organisations recommandent l'implication du gouvernement pour la promotion des droits humains dans les prisons de Bukavu.

Kasaï : arrestation à Dimbelenge du présumé auteur des troubles de Mweka. Cet homme a été appréhendé, en territoire de Dimbelenge, où il s'était réfugié, après avoir créé des troubles, en territoire de Mweka, au Kasaï. L'incriminé s'était même autoproclamé administrateur du territoire de Mweka et avait soulevé la population contre les institutions établies. Il est également accusé d'avoir créé des tensions ayant causé plusieurs dégâts matériels et des pertes en vies humaines dont quatre policiers. Les habitants du groupement Batua Kadimba ont vidé leurs villages par peur des représailles.

Visite en RDC de haut niveau de responsables du commandement d'AFRICOM. L'adjoint au commandant pour l'engagement civilo-militaire du commandement Américain pour l'Afrique, l'ambassadeur Andrew Young, et la directrice chargée du renseignement, le contre-amiral Heidi Berg, effectueront une visite en RDC du 27 au 29 juin 2021. Selon le communiqué, cette visite s'inscrit dans le cadre du partenariat privilégié pour la paix et la prospérité et fait suite à la reprise de la coopération militaire à travers la signature du protocole d'accord entre les deux pays effectués en octobre 2020.

Jeudi 28 janvier.

Destitution de Sylvestre Ilunga : « Le Bureau Mboso n'a pas qualité d'inviter un membre du gouvernement » (Didi Manara). Selon le président du groupe parlementaire du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), Didi Manara, le Front commun pour le Congo (FCC) réaffirme sa détermination de faire échec à cette violation de la Constitution. L'Assemblée plénière a voté mercredi 27 janvier pour la motion de censure contre le gouvernement Ilunga Ilunkamba (367 voix contre 7 et 2 abstentions). Le premier ministre et son gouvernement ainsi que les députés du FCC ont été absents de la plénière. « Comment voulez-vous que le Chef du gouvernement réponde à une violation »?, s'interroge Didi Manara, qui affirme que la décision de l'Assemblée nationale n'engage ni le FCC, ni le Premier ministre. Didi Manara déclare que l'absence du Premier ministre ne constitue pas un « outrage » au Parlement, étant donné que cette matière ne devrait être traitée que par un Bureau définitif. **Sylvestre Ilunga devrait répondre à la plénière qui est compétente (Mboso Nkodia).** Les membres du gouvernement, y compris le Premier ministre, ne viennent pas répondre au Bureau d'âge, mais à la plénière qui est compétente, a déclaré mercredi 27 janvier 2021, le président du Bureau d'âge, Christophe Mboso Nkodia. « Le Bureau n'a pas investi le gouvernement, c'est la plénière. On ne doit plus continuer à tromper l'opinion », a poursuivi le président du Bureau d'âge de l'Assemblée nationale. En effet, Sylvestre Ilunga, a refusé de répondre à l'invitation de l'Assemblée nationale, sous prétexte que le Bureau d'âge n'est pas habilité. Cet avis n'est pas partagé par les élus nationaux du Front commun pour le Congo (FCC), notamment ceux du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD).

L'ONU documente plus 7 900 cas de violations des droits de l'homme en 2020. Ce rapport du BCNUDH révèle que par rapport à l'année précédente, 2 019, la tendance est à la hausse et est de l'ordre de 21%. Selon le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme, cette augmentation résulte de la détérioration de la situation sécuritaire dans les provinces affectées par les conflits armés, notamment dans les deux Kivus et en Ituri.

Le même rapport indique que l'écrasante majorité des violations et atteintes aux droits de l'homme commises pendant cette période, 93%, ont d'ailleurs été commises dans ces provinces. Concernant les provinces non affectées par les conflits, le bureau conjoint indique que la moitié des 7% des cas recensés au cours de l'année écoulée a été commise dans le Haut-Katanga contre 24% à Kinshasa. La quasi-totalité de ces cas est imputable aux agents de l'Etat : 52% aux policiers, 28% aux militaires, 6% aux agents de l'ANR et 12% aux agents d'autres services étatiques.

Beni : la situation sanitaire de la population de Kilya est « catastrophique ». « La situation sanitaire de la population ici est médiocre. Nous soignons plus les malades souffrant de paludisme, les uns souffrent d'hypotension à la suite de coups de feu d'armes lourdes et les autres souffrent d'hypertension. Je soigne quelques malades, mais les dispensaires ont fermé leurs portes. Certains malades se dirigent ailleurs pour se faire soigner, mais ceux-là qui n'ont pas assez de moyens pour se déplacer ailleurs, nous les soignons ici localement. », détaille le responsable de cette structure sanitaire.

Beni : 25 journalistes formés sur les abus et exploitations sexuels. « L'objectif poursuivi par cette formation, c'est de former ces journalistes et après, eux seront des sensibilisateurs. Ils vont sensibiliser les communautés à lutter contre l'exploitation et abus sexuels qui sévit au niveau de Beni ville et Territoire. Nous pensons passer par le canal des journalistes, c'est plus efficace parce que nous, c'est le REMED, on n'a pas les moyens qu'on puisse sensibiliser la communauté, mais avec des radios où ils ont des fréquences et des capacités d'attendre même d'autres provinces, et nous pensons qu'avec les radios les messages qu'ils vont produire parce qu'ils vont produire des émissions, ils vont produire des messages et spots qui vont atteindre un grand nombre de la population », a déclaré la cheffe d'antenne de REMED. Elle rassure qu'après Beni, cette formation va se poursuivre ailleurs.

Kwilu : plaidoyer pour la reconstruction de la prison rurale de son territoire. L'administrateur du territoire de Masimanimba, a plaidé, mercredi 27 janvier, pour la reconstruction de la prison rurale de cette entité de la province du Kwilu. Les murs de cette maison carcérale se sont écroulés depuis plus de 3 semaines, après une pluie abattue sur cette partie du pays. Il précise que c'est maintenant très difficile de garder les prisonniers dans ces conditions. Il déplore également le silence des autorités tant provinciales que centrales qui selon lui, sont au courant de cette situation.

Beni : la Monusco en mission dans le secteur de Rwenzori « pour s'enquérir de la situation sécuritaire ». Le but de cette mission est d'envisager avec les autorités congolaises, des mécanismes d'ensemble pour mettre fin à l'insécurité qui sévit dans la région. C'est une mission conduite par les affaires civiles de la Monusco/ Beni, avec le bureau d'analyse de la mission, la brigade d'intervention de la force de la Monusco, le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme, ainsi que la sécurité. Dès leur arrivée à Kilya, l'équipe a eu à échanger avec les responsables des couches sociales de base ainsi qu'avec les autorités locales sur la situation sécuritaire dans la région. Le chef de la localité Kilya a indiqué que c'est depuis le mois de février de l'année dernière que cette localité a été vidée de sa population.

Maniema : les enseignants de l'école Kibondo 1 et 2 réclament 2 mois d'arriéré de salaire. Leur président de l'intersyndical dénonce une « tentative de détournement » avec la complicité des inconnus. Il a demandé à la Caritas et au gouvernement congolais de songer à payer ces enseignants qui traversent des situations difficiles ces derniers temps. Monsieur l'abbé Stanislas Abeli Milabyo déclare que le problème ne dépend pas de la Caritas mais du groupement et de la banque.

Sud-Kivu : tous les actes de massacres et exactions ne resteront jamais impunis, a mis en garde, mercredi 27 janvier, le chef de bureau de la Monusco au Sud-Kivu, Karna Soro. Il se réfère aux récents combats violents qui se déroulent depuis le début de la semaine dans plusieurs localités du groupement de Bijombo. Il lance un appel à tous les jeunes qui sont encore dans la brousse avec les armes, pour se retirer des groupes armés « par ce que d'une façon ou d'une autre, quel que soit temps qui passe, la justice sévira. » Il déplore des manipulations des jeunes de la part des extrémistes de tout bord qui essaient de légitimer leurs actions de violence.

L'Informateur Modeste Bahati devrait présenter son rapport à Félix Tshisekedi ce jeudi 28 janvier. Selon le cabinet de l'Informateur, il a clôturé son travail avec les audiences accordées aux regroupements politiques Ensemble de Moïse Katumbi et Mouvement de libération du Congo (MLC) et alliés de Jean-Pierre Bemba. Ces deux regroupements officialisent ainsi leur adhésion à l'Union sacrée pour la nation initiée par le président Felix-Antoine Tshisekedi.

Début de dépôt des candidatures pour le Bureau définitif de l'Assemblée nationale. Le dépôt des candidatures aux sept postes à pourvoir pour le Bureau définitif de l'Assemblée nationale a débuté jeudi 28 janvier à 10h00 et se poursuivra jusqu'à 18h00. Toutes les candidatures sont à déposer au cabinet du président du Bureau d'âge qui examinera et validera

toutes les candidatures vendredi 29 janvier. L'élection et l'installation des membres du bureau définitif sont prévues pour mercredi 3 février prochain.

Ce que Félix Tshisekedi pourrait faire, si Sylvestre Ilunga refuse de démissionner. Déchu par l'Assemblée nationale, le Premier ministre Sylvestre Ilunga refuse de démissionner. **Les cartes de Tshisekedi :** Si le Premier ministre refuse de démissionner, il va plonger le pays dans une crise entre l'Assemblée nationale et le gouvernement. Dans un tel cas de figure Félix Tshisekedi peut donc nommer un nouveau formateur du gouvernement issu de la nouvelle majorité en vertu de l'article 78, qui dispose : « Le Président de la République nomme le Premier ministre au sein de la majorité parlementaire après consultation de celle-ci. Il met fin à ses fonctions sur présentation par celui-ci de la démission du Gouvernement... » Mais il peut également prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale, conformément à l'article 148 de la Constitution. Ce texte stipule : « En cas de crise persistante entre le Gouvernement et l'Assemblée nationale, le Président de la République peut, après consultation du Premier ministre et des Présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale... » **Les marges de manœuvres de Sylvestre Ilunga** Dans tous ces cas de figure, le Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba est libre de saisir la Cour Constitutionnelle, soit pour contrôler la constitutionnalité de l'acte de la destitution de son gouvernement, posé par l'Assemblée nationale, en vertu de l'article 160, soit il peut aussi faire recours en interprétation de la Constitution, s'il voulait contester la décision qui sera prise par le Chef de l'Etat, conformément à l'article 161. Pour permettre au Président de la République de prendre des dispositions conséquentes même si le Premier ministre ne déposait pas sa démission dans les 24 heures, l'Assemblée nationale a adopté, lors de la plénière de mercredi 27 janvier, une résolution déclarant la déchéance du gouvernement. Cette résolution sera transmise ce jeudi 28 janvier, au Président de la République, à la Cour constitutionnelle et au gouvernement pour toutes fins utiles, explique le président du Bureau d'âge de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso Nkodia.

Environ 19.530 réfugiés centrafricains en détresse à Zongo. Ces demandeurs d'asile restent encore au bord de la rivière Ubangi. D'autres sont dans diverses localités environnantes, soit dans des familles d'accueil au centre-ville de Zongo. Mais leurs conditions sont catastrophiques : des femmes accouchent à même le sol, des blessés par balle ont du mal à se faire soigner. Ils manquent de tout. Certains vont piller des produits des champs des autochtones pour survivre. Jusque-là, ils n'ont reçu aucune assistance humanitaire. Le maire de Zongo, Michel Siazio, lance un nouvel SOS en faveur de ces sinistrés.

Meurtre des experts de l'ONU : le colonel Mambweni s'exaspère face à la longueur de la procédure. Une audience écourtée du fait de l'absence des avocats de la défense, ce n'est pas la première fois que cela arrive dans ce procès. Deux prévenus ont pris la parole aujourd'hui et n'ont pas caché leur exaspération face à une procédure qui dure depuis près de quatre ans. S'adressant aux avocats, il leur demande de faire preuve d'humanité pour assister des prévenus, dont certains sont en détention depuis plus de trois ans.

Motion de censure : Ilunga Ilunkamba attend désormais d'être notifié. « Etant donné que les Députés qui composent l'Assemblée Nationale et ont été élus lors des élections générales de 2018 ont majoritairement voté le mercredi 27 janvier 2021 la motion de censure dirigée contre mon Gouvernement, j'attends la notification de cette décision pour prendre mes responsabilités conformément à la Constitution », annonce le Premier ministre destitué.

L'Union sacrée de la nation compte 391 députés nationaux (Bahati Lukwebo). Au total, 391 députés nationaux, sur les 500 que compte l'Assemblée nationale congolaise, composent désormais la nouvelle majorité de l'Union sacrée de la nation. L'informateur Modeste Bahati l'a annoncé jeudi 28 janvier après avoir déposé son rapport final au chef de l'Etat Félix Tshisekedi.

Bureau de l'Assemblée nationale : Mboso et Kabund, candidats de l'Union sacrée. D'après des sources sûres, le ticket gagnant de l'Union sacrée est composé de Christophe Mboso Nkodia du FCC à la présidence, Jean Marc Kabund de l'UDPS à la première vice-présidence. La deuxième vice-présidence revient à Ensemble, le rapporteur au MLC, le rapporteur adjoint au FCC Opposition pro-Kabila et le questeur adjoint au FCC Union sacrée. Des sources au FCC Opposition pro-Kabila renseignent qu'aucune candidature ne sera déposée officiellement par cette famille politique. Mais tout député du FCC Opposition est libre de poser sa candidature comme indépendant, ajoutent ces sources.

Ituri : calvaire des déplacés dans le territoire d'Irumu. L'instabilité permanente en territoire d'Irumu (Ituri) a entraîné depuis l'année dernière le déplacement massif de la population estimée à environ deux cent mille déplacés. Les autorités coutumières et les acteurs de la société civile de cette entité territoriale ont lancé mercredi 27 janvier un appel pressant au gouvernement pour mettre fin à l'errance des habitants qui sont victimes des exactions des groupes armés. Depuis le mois de mai 2020, les différents groupes armés ADF, FPIC et les miliciens Mai-Mai ont intensifié les attaques dans diverses localités dans le territoire d'Irumu, affirment des sources locales. Presque toutes les chefferies : Walese Vonkutu, Banyari

Tchabi, Bahema Boga, Basili, Baboa Bokoe Andisoma, Mobala et Bahema Sud sont affectées par l'insécurité. Les habitants de ces entités sont en perpétuel déplacement et vivent dans une pauvreté extrême. Leur souffrance est exacerbée par la difficulté d'accès aux champs qui ne sont pas sécurisées pour l'instant dans plusieurs villages. L'Ituri compte actuellement plus de 1,6 million de déplacés, selon le rapport des humanitaires.

Uvira : marche des réfugiés burundais pour réclamer leur rapatriement volontaire

Plus de trois cents réfugiés et demandeurs d'asile burundais sont descendus jeudi 28 janvier matin dans les rues d'Uvira (Sud-Kivu) pour réclamer leur rapatriement volontaire vers le pays d'origine. La majorité d'entre eux sont des femmes et des enfants. Ils avaient fui les hostilités au Burundi - certains depuis 2015, d'autres depuis 2017 - avant de traverser la frontière pour trouver refuge en RDC. Sur leur calicot, on pouvait lire leur souhait de retourner sans condition dans leur pays pour plusieurs motifs. Ils déplorent les mauvaises conditions de leur prise en charge dans les camps.

Vendredi 29 janvier.

Assemblée nationale : clôture ce vendredi des dépôts des candidatures aux différents postes du bureau définitif. Le rapporteur du bureau d'âge de l'Assemblée nationale Gaël Bussa annonce que le dépôt des candidatures pour les postes des membres du Bureau définitif initialement prévu le jeudi 28 janvier est reporté à ce vendredi 29 janvier à 10 h locale. Certaines candidatures sont déjà enregistrées. Toutes les candidatures sont à déposer au bureau du rapporteur du Bureau d'âge. Puis suivra l'examen et la validation des candidatures. L'élection et l'installation des membres du bureau définitif est prévue pour le mercredi 3 février.

Haut-Katanga : installation du bureau d'âge pour examiner des pétitions visant les membres du bureau. L'assemblée provinciale du Haut-Katanga a installé jeudi 28 janvier un bureau d'âge composé du député le plus âgé et de deux benjamins. Antoine Gabriel Kyungu wa Kumwanza est le doyen d'âge à qui le marteau de commandement a été remis. Ce bureau d'âge a pour mission d'une part, d'examiner les pétitions initiées par certains députés et qui visent tous les membres du bureau et d'autre part, en cas de la déchéance du bureau, organiser l'élection des membres du bureau de l'assemblée provinciale du Haut-Katanga.

La police et les conducteurs sensibilisés à faire attention aux personnes malvoyantes sur la chaussée. Sensibiliser la police de circulation routière (PCR) et les conducteurs à faire plus attention aux personnes malvoyantes sur la chaussée, est l'objectif de la rencontre organisée par la ministre des personnes vivant avec handicap et autres vulnérables, Irène Esambo jeudi 28 janvier à Kinshasa, à l'occasion de la journée mondiale dite de la Canne blanche.

La RDC appelée à ratifier le traité de non-prolifération d'armes nucléaires. Une semaine après l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), l'ONG congolaise Cris de secours pour la prolifération des armes légères en Afrique (CRISPAL Afrique) plaide pour la ratification rapide par la RDC de ce traité. Porté par l'ONU et la société civile, le traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), fruit de dizaines d'années de travail de nombreuses ONG, demeure rejeté par les principales puissances nucléaires, dont la France et les Etats-Unis.

Nord-Kivu : le gouverneur appelle à la solidarité internationale pour le retour des déplacés de Beni dans leurs villages. Le gouverneur de la province du Nord-Kivu Carly Nzanzu Kasivita a rappelé que le regain de l'insécurité, depuis plus de deux décennies au Nord-Kivu, provoque un déplacement massif de la population. Il dit avoir mobilisé les forces et services de sécurité, durant sa mission, pour la restauration de la sécurité des civils dans cette zone : « Nous avons besoin des efforts de l'armée, des efforts des autorités administratives et essentiellement les efforts de la population du Nord-Kivu ».

Kinshasa : la police va interpellier tout véhicule sans plaque, avec gyrophare ou sirène sans qualité à partir du 1er février. « Le commissaire provincial de la police nationale congolaise ville de Kinshasa a constaté avec regret la recrudescence des pratiques illégales dans le trafic routier. En effet, les conducteurs et propriétaires des véhicules font usage abusif de la sirène et du gyrophare, ils roulent sans plaque d'immatriculation ou avec des plaques bâchées », note le communiqué. Ces pratiques étant interdites et punies par la loi, rappelle le patron de la police de la ville de Kinshasa, la police ville de Kinshasa informe les kinoises et les kinois qu'à partir du lundi 1er février 2021, un contrôle sera fait sur tous les véhicules roulant à Kinshasa. « Tout contrevenant subira la rigueur de la loi quelle que soit sa qualité », avertit Sylvano Kasongo.

Kasaï-Oriental : la Snel et la SACIM signent un contrat pour le transport du courant à Mbuji-Mayi. La convention d'achat d'énergie pour le transport de ce courant de la centrale hydro électrique de Tubitubidi vers Mbuji-Mayi a été signée mardi 26 janvier entre la Snel et la SACIM. D'après le conseiller du directeur général de la Snel et chef évaluation et reporting, la SACIM a cédé 3 mégawatts et la Snel va construire une ligne qui va quitter Boya jusqu'à Mbuji-Mayi.

Sud- Kivu : des jeunes de Minembwe sensibilisés par la Monusco et les Fardc sur la cohabitation pacifique. L'objectif visé en organisant cette rencontre était d'obtenir l'implication des jeunes dans la recherche de solutions pacifiques à la situation actuelle et à les sensibiliser à éviter les contacts avec les groupes armés et la manipulation politique. Ces jeunes ont déclaré ne pas se solidariser avec les groupes armés et ont recommandé des opérations militaires robustes contre tous les groupes armés. Ils ont accepté de coopérer avec toutes les parties prenantes locales et en particulier les Fardc et la Monusco pour renforcer la protection des civils au niveau local via le partage opportun des alertes et l'implication dans les mesures de prévention des conflits intercommunautaires.

La présidence alloue un chèque de 5 millions USD pour l'électrification des milieux ruraux et périurbains. Cette allocation consacre ainsi l'activation du Fonds Mwindi. Le Fonds Mwindi est conçu comme levier financier destiné à l'accélération de l'électrification du Congo rural et périurbain. Le Fonds Mwindi estimé à 500 millions USD a pour ambition la promotion de l'accès à l'énergie pour environ 15 millions de Congolais à l'horizon 2024. Grâce à ce fonds, le taux d'électrification de la RDC va passer de 15% à 30%.

Ituri: débordés, les hôpitaux de Komanda éprouvent des difficultés pour prendre en charge des déplacés. Selon les autorités sanitaires locales, les nombres des lits sont insuffisants et les stocks de médicaments insignifiants pour répondre aux besoins de la population. La plupart des structures sanitaires situées sur l'axe Komanda-Luna dans la zone de santé de Komanda sont saturées par les malades composés essentiellement des déplacés de guerre venus du Nord-Kivu et d'autres localités en territoires d'Irumu. C'est le cas du centre de santé de Bwanasura. Selon l'infirmier titulaire, cette structure reçoit 80 malades par semaine dont 40 déplacés. Ce qui représente le double de sa capacité d'accueil.

Tshopo : le ministre des droits humains remet des fonds de réhabilitation des victimes de la guerre civile à Kisangani. Le ministre des droits humains a procédé jeudi 28 janvier à Kisangani à la remise symbolique des fonds de réhabilitation provisoire aux victimes des guerres de cette ville. Sur place, cinquante personnes ont reçu d'entre les mains du ministre et du gouverneur de province des enveloppes contenant 150 dollars. Plus de trois mille autres victimes recevront les enveloppes à travers la Caritas diocésaine à partir de ce vendredi 29 janvier. Avant la remise symbolique de ces enveloppes, le ministre des droits humains a déposé une couronne de fleurs au cimetière de la guerre de six jours. « Ceci constitue une sorte de prélude aux réparations qui arriveront incessamment » a déclaré le ministre. Pour certains activistes des droits de l'homme, l'argent à lui seul ne va pas résoudre le problème. Le président du groupe Lotus, Dismas Kitenge invite le gouvernement à la prise en charge holistique des besoins des victimes.

Kongo-Central : hausse de prix des cossettes de manioc à Matadi. Dans la ville de Matadi, en l'espace de deux mois, le prix de la farine de manioc a doublé sur le marché. Le sac bien rempli appelé est passé de 25 USD à 50 USD. Pour ces vendeuses, les routes de dessertes agricoles et celles d'intérêt national et provincial situées dans les différents territoires d'où provient la farine de manioc, sont fortement dégradées. Transporter cette denrée de Sekebanza, Mbanza Mateke, Luozi ainsi qu'aux villages situés dans le secteur de Gombe sud, jusqu'à Matadi, relève d'un parcours de combattant.

Sud-Kivu : hausse de prix de denrées de première nécessité à Kamituga à la suite du délabrement de la RN 2. Une hausse sensible des prix des biens de première nécessité est constatée à Kamituga dans le territoire de Mwenga, cité située à une centaine de kilomètres de la ville de Bukavu. Les prix des biens sont passés du simple au triple. Cette hausse est justifiée par le délabrement de la route nationale numéro deux, du tronçon compris entre Bukavu et Mwenga. Le directeur provincial de l'Office des routes reconnaît que la route nationale numéro deux, entre Bukavu et Mwenga, longue d'une centaine de km est dans un état de délabrement très avancé. Les camions mettent plus de deux semaines de calvaire pour atteindre la destination. L'Office des routes dit ne pas disposer des matériels conséquents pour travailler en cette période de pluie.

Nord-Kivu : trois morts dans un conflit foncier à Butembo. L'incident s'est produit à Mutswambi, un village situé à la limite entre la localité de Vukendo du côté de la chefferie de Baswagha et Vukununu du côté de la chefferie de Batangi. D'après le fonctionnaire délégué du gouverneur dans la zone, le mercredi, un violent combat avec des armes blanches ont opposé deux familles représentant chacune l'une des deux localités citées ci-haut. Un mort a été enregistré du côté de Vukununu et des blessés de part et d'autre. Pour se venger, la famille Vukununu est revenue à la charge le jeudi. Les militaires Fardc sont intervenus pour éviter le pire. En tentant de disperser les membres de ces deux familles en colère, deux personnes membres de la famille Vukendo ont été touchées par des balles et sont mortes sur-le-champ.

Nord-Kivu : la situation sécuritaire est inquiétante à Kashuga, alerte la société civile. A Tobilwakyo Kahangu plusieurs facteurs expliqueraient la dégradation de la sécurité dans ce milieu. Il s'agit notamment de l'insuffisance des

agents de force de sécurité, une présence très limitée de l'armée et de la police. Cette situation favorise la libre circulation des miliciens dans le village. De plus, le président de la société civile locale déplore l'éloignement des positions des Fardc du site des déplacés de Rujagati qui héberge au moins 6000 ménages venus de Masisi, Bwito et Walikale. Les rebelles ont un accès libre pour mener des attaques à répétitions contre ces déplacés. A cela s'ajoute les difficultés de cohabitation entre les autochtones et les déplacés dans cette région, sans compter l'impuissance des forces de sécurité présente face aux groupes armés.

Samedi 30 janvier.

92 000 réfugiés centrafricains sont arrivés au Sud-Ubangi. « Les réfugiés continuent d'affluer », a ajouté M. Cheshirkov, relevant que le HCR enregistre jusqu'à 1.000 nouveaux arrivants par jour au moyen de la biométrie, un système qui permet d'identifier rapidement les personnes vulnérables. En RDC, les nouveaux arrivants ont traversé les rivières Ubangi, Mbomou et Uele qui constituent la frontière naturelle du pays avec la RCA. D'autres sont arrivés dans 40 localités des provinces du Nord-Ubangi, du Sud-Ubangi et du Bas-Uele. La plupart de ces réfugiés vivent dans des zones reculées et difficiles d'accès, près des berges, dans des conditions effroyables, sans abri et dépourvus de vivres. Pour beaucoup, la rivière est d'ailleurs la seule source d'eau pour boire, se laver et pour la nourriture. Dans ces conditions précaires, le paludisme, les infections respiratoires et les diarrhées sont devenues fréquentes chez les réfugiés. Selon l'agence onusienne, les réfugiés ont rapidement besoin de nourriture et d'abris, d'eau potable et d'articles de première nécessité. L'urgence pour les humanitaires est de fournir également du matériel d'hygiène et de soins de santé pour prévenir la propagation de la Covid-19 et d'autres maladies.

Beni : CEPADHO encourage l'enquête sur la mort du colonel Kitambala. Le Centre d'étude pour la promotion de la paix, la démocratie et les droits de l'homme (CEPADHO) se félicite de l'annonce par l'auditorat militaire garnison de Beni-Butembo de lancer des enquêtes sur la mort du colonel Vita Kitambala et son accompagnateur Kakule Liso, tous deux victimes de la justice populaire à Lume le mois passé. Cependant il exhorte l'auditeur militaire à décourager la tendance à assimiler tous les habitants de Lume aux auteurs de ce crime.

Sud-Kivu : le PAM et la FAO remettent des ouvrages sociocommunautaires aux coopératives agricoles de la Ruzizi. Ce projet est un soutien ciblé aux communautés de petits exploitants et essentiel pour la sécurité alimentaire et nutritionnel ainsi que la réduction de la pauvreté dans la région. Il s'agit de trois complexes d'entrepôt, de trente-trois greniers communautaires, de deux pavillons de marché, de boutiques d'intrants et de séchoirs. Ces infrastructures de stockage, de transformation et de commercialisation présentent une alternative pour réduire les pertes que connaissent beaucoup de paysans agriculteurs après les récoltes à Kagurube, Rusabagi, Sange et Luvungi, dans la plaine de la Ruzizi. Certains petits producteurs affirment que désormais ils peuvent mieux s'organiser et accéder à un marché meilleur. En dépit de ce projet de résilience, la dégradation des routes de desserte agricole reste encore un grand défi à relever par les petits exploitants agricoles dans la Ruzizi.

La situation en RCA représente une forte menace pour la paix et la stabilité de la sous-région (CIRGL). Les chefs d'Etat et de gouvernement de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) ont noté que les forces rebelles s'approvisionnent en armes de plus en plus sophistiquées et d'autres moyens pour mener à bien leurs actions contre les populations et les autorités légitimes de la République Centrafricaine, mais aussi une forte présence de mercenaires au sein des forces rebelles. Ils appellent les forces rebelles à observer un cessez-le-feu unilatéral et immédiat, à se désengager de l'encerclement de Bangui et rentrer à leur position initiale et à dégager immédiatement le corridor Douala-Bangui pour permettre la libre circulation des personnes et biens. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement condamnent les exactions et les assassinats commis sur le personnel civil, humanitaire et Casques Bleus des Nations Unies.

Covid-19 en RDC : la barre de 15000 personnes guéries franchie. Selon le bulletin du Comité multisectoriel de lutte contre la pandémie de Coronavirus, 149 nouveaux cas confirmés, dont 92 à Kinshasa, 30 dans le Haut-Katanga, 13 au Sud-Kivu, 7 au Nord-Kivu, 5 au Kongo Central et 2 au Maniema ont été enregistrés le vendredi 29 janvier alors que 6 nouveaux décès des cas confirmés ont été notifiés. Depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas est de 22.603 cas confirmés. Au total, il y a eu 670 décès et 15.031 personnes guéries.

Beni : pose de la première pierre pour la construction du camp des militaires Fardc à Kididiwe. Ce projet va permettre aux Fardc de garder leur présence sur terrain. C'est un camp d'échelon compagnie d'une capacité de 150 militaires, avec des bureaux, un magasin des munitions, des installations sanitaires et une infirmerie, avec un enclos en fil de fer de barbelé qui sera construit selon les normes internationales. L'exécution de ce projet pilote va durer 4 mois, avec des

ingénieurs de la Monusco qui vont transférer leurs connaissances aux ingénieurs des Fardc pour la construction des autres camps.

Sud-Kivu : la Monusco se déploie de nouveau à Kipupu. Les hélicoptères de la Monusco ont été observés effectuant plusieurs navettes sur le ciel d'Uvira. Cette petite base statique des combats de Kipupu avait été fermée l'année dernière. Elle est rétablie pour dissuader les risques et les menaces de protection des civils dans la région des hauts plateaux d'Uvira, Fizi et Itombwe. Les alertes émanant de plusieurs sources locales fiables dans les hauts plateaux font état de préparation des affrontements entre Twigwaneho/alliés sous Makanika et Mai-Mai Yakutumba dans les territoires de Fizi, Uvira et Mwenga. Les deux seigneurs de guerre, tous déserteurs de l'armée régulière, ont réorganisé leurs groupes et reçu des renforts en hommes, en armes et en munitions de tous les côtés.

Dimanche 31 janvier.

Le FCC appelle la classe politique à abandonner la politique égoïste. « En tant que communicant du FCC, je suis fier d'appartenir à ce village d'irrésistibles gaulois, sous le leadership héroïque du Président Joseph Kabila Kabange et qui résistent avec dignité à la ruée vers les intérêts personnels au détriment des convictions idéologiques et du peuple. Aucune idéologie ne peut être vaincue par l'appât du gain ni par la peur des représailles. Autant dire que malgré les défections, le FCC existe et continue d'exister fièrement », a indiqué Alain-André Atundu. Selon lui, il appartient désormais au FCC de continuer le combat pour la démocratie et la liberté, fort de ses convictions idéologiques.

La Belgique souhaite la formation rapide d'un nouveau gouvernement. L'ambassadeur du Royaume de Belgique en RDC, Jo Indekeu, dit prendre acte de la démission du Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba. Il espère qu'un nouveau gouvernement sera rapidement formé afin d'entreprendre différentes réformes dont le pays a besoin actuellement.

Election du bureau définitif de l'Assemblée nationale : plusieurs postulants de l'USN seront des candidats uniques. Plusieurs candidats indépendants ont été éliminés par la commission chargée d'examiner les différentes candidatures. Alors que toutes les candidatures du ticket de l'union sacrée sont validées pour l'élection des membres du bureau définitif de l'Assemblée nationale prévue le 3 février. Partant de ces considérations, le député national Mbose Nkodia est resté le candidat unique pour l'élection du président de l'Assemblée nationale. Le député national Jean-Marc Kabund sera aussi le seul candidat au poste de premier vice-président de l'Assemblée nationale. Jean-Marc Kabund qui a été évincé par les députés à la suite d'une pétition initiée contre lui par le député Jean-Jacques Mamba retrouve son poste qu'il avait quitté sous tension. En fait, Jean-Marc Kabund avait refusé de présenter ses moyens de défense à la plénière. Il a été destitué par les députés présents à la plénière. Les candidatures des membres de l'Union sacrée pour la Nation aux postes de questeur et questeur adjoint ont été retenues. Il s'agit de Tabu Makusi Angèle comme questeur et Kanefu Munjiwa JP comme questeur adjoint. « ACAJ appelle vivement le bureau de l'Assemblée nationale à ne pas éliminer les candidatures des indépendants à l'élection des membres du bureau définitif. L'ACAJ demande à ce que, pour ne pas tomber dans la « dictature des autorités morales d'hier », le Bureau d'âge maintienne toutes les candidatures. Car le droit d'accès aux fonctions publiques est garanti à tous les citoyens », avait plaidé l'ONG. « ACAJ espère que le Bureau d'âge ne pourra pas reproduire les anciennes pratiques, qui avaient consisté à éliminer subtilement des candidats compétents pour favoriser les faibles », ajoute communiqué.

Beni : deux localités bénéficient de l'éclairage public. Dans le cadre de la première phase de son projet de réduction de violence communautaire, la Monusco a doté la localité Mamundioma, située au Point Kilométrique 25 sur l'axe Mbau-Kamango, de 10 lampadaires solaires et celle de Kamango, chef-lieu de cette chefferie, de 20 autres de ces lampadaires. Le coût total de ce projet est évalué à 49,900 dollars américains

Lubumbashi : 13 albinos morts de cancer de la peau en six mois. L'Observatoire pour le bien être des albinos du Congo (OBEAC) a tiré samedi 30 janvier la sonnette d'alarme, interpellant les autorités car « à l'allure où vont les choses, beaucoup d'autres risquent de perdre leur vie à cause de leur non-prise en charge efficace. » Le plus important pour le président de l'OBEAC, c'est la prise en charge des albinos, qui fait défaut jusque-là. « Pourtant, il s'agit d'une maladie qu'on peut toutefois revoir avec des mesures préventives ».

Nord-Kivu : la société civile alerte sur le délabrement de la route Kiwanja-Nyamilima. La société civile locale se dit très préoccupée par l'impraticabilité de ce tronçon, délabré notamment à partir de Kinyandonyi, Kiseguru Kisharo jusqu'à Nyamilima. Les usagers routiers éprouvent d'énormes difficultés pour atteindre Ishasha, à la frontière congolo-ougandaise. Des accidents sont de plus en plus enregistrés, selon la même source. Ce tronçon routier, dont la paroisse de Nyamilima

supportait jadis les cantonniers commis à son entretien, avait été attribué à un opérateur économique de Goma pour sa maintenance. Mais depuis longtemps, rien n'est fait, déplore la société civile de Nyamilima.

Lubumbashi : les leaders religieux contre tout discours séparatiste. « Les chefs des confessions religieuses de la province du Haut-Katanga se sont réunis afin de réagir aux discours xénophobes et séparatistes entretenus par certains de ses fils, appelant les uns à la haine tribale et à la rébellion contre l'autorité établie », a déclaré le porte-parole de ces leaders religieux, l'évêque Mij Mpalanga, lisant leur déclaration commune. Ces derniers ont transmis un message de paix à toutes les communautés vivant au Katanga, les appelants à s'efforcer à vivre ensemble malgré les différences socioculturelles, « tout en promettant aux autorités tant provinciales que nationales de leur disponibilité toutes les fois que leur apport sera indispensable. »

Kongo-Central : inhumation de 15 adeptes de Bundu dia Mayala tués dans des accrochages avec la police. Les quinze adeptes du mouvement politico-religieux Bundu dia Mayala de Ne muanda Nsemi, tués lors d'une altercation avec les éléments de la police dans la nuit du 21 au 22 avril dernier et gardés à la morgue de l'hôpital IME /Kimpese, ont été inhumés samedi 30 janvier au kilomètre 05, dans le territoire de Songololo (Congo-Central) La cérémonie de mise en terre, qui s'est déroulée en présence de plusieurs autorités dont le gouverneur Atou Matubuana, a eu lieu grâce aux cotisations de tous les membres de ce mouvement, avec l'accompagnement du ministre des droits humains, du gouvernement provincial et du député national Nelly Muinga, élue de Songololo. A l'issue de cette triste cérémonie, Ne Mpuna Nsosani, vice-président national du mouvement bundu dia Mayala, a indiqué que ces adeptes tués sont des martyrs du combat pour un Etat de droit.

Au moins 6 morts après affrontements entre l'armée et la milice Nyatura à Rutshuru. Les affrontements de samedi ont duré presque toute la journée dans la localité de Mashango, groupement Bukombo. Les deux civils tués sont tous des hommes âge de 35 et 24 ans, atteints par balles perdues, précisent les sources sécuritaires dans la région. Parmi les blessés, il y a trois autres civils, qui ont été acheminés dans une structure de santé à Bukombo. Côté miliciens, il y a eu quatre morts, dont deux officiers auto-proclamés, et trois blessés, qui seraient pris en charge à l'hôpital générale de Mwesso. Ces opérations de traque contre les groupes armés se déroulent simultanément dans plusieurs villages, poursuivent les mêmes sources.



www.africafundacion.org

Fundación SUR
conecta con África

informaci[ON]
ilusi[ON]
difusi[ON]
concienciaci[ON]
pasí[ON] [ON]